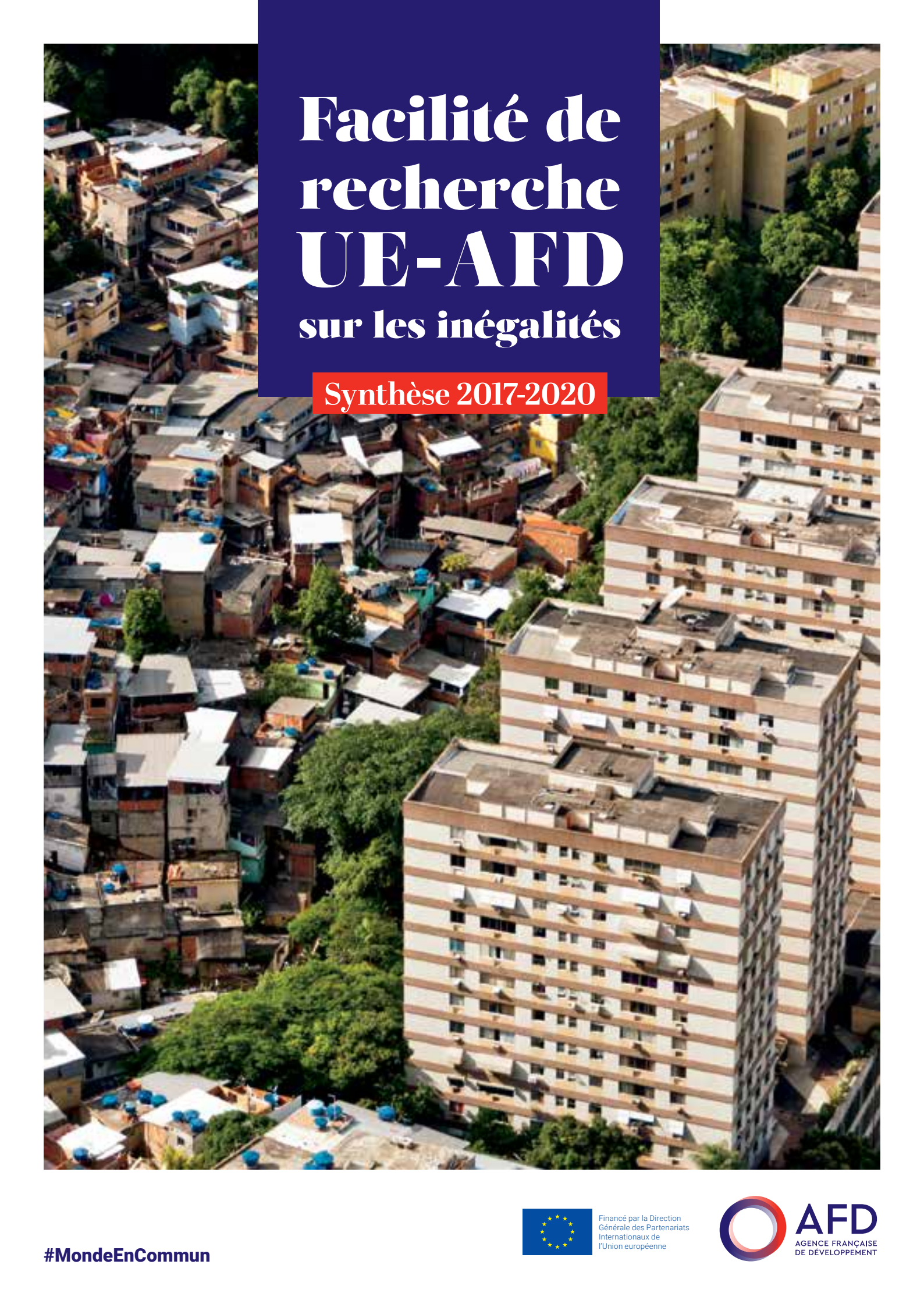




Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités

Synthèse 2017-2020

.....

Le groupe Agence française de développement (AFD)
met en œuvre la politique de la France en matière
de développement et de solidarité internationale.
Composé de l'AFD, en charge du financement du secteur
public et des ONG, de Proparco, pour le financement du
secteur privé, et bientôt d'ExpertiseFrance, agence de
coopération technique, il finance, accompagne et accélère
les transitions vers un monde plus cohérent et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions
partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes
sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain,
dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires
en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité,
la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore
la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement
de la France et des Français en faveur des Objectifs
de développement durable.

Pour un monde en commun.

.....

ÉDITOS

« *Traduire la recherche en action dans une logique multipartite* »,
par Rémy Rioux..... p. 2

« *La fin d'un projet, le début d'une reprise* »,
par Koen Doens..... p. 3



La Facilité de recherche p. 4

La réduction des inégalités
au cœur du développement humain p. 5

Étudier les inégalités pour guider les politiques publiques p. 6

« *Un engagement collectif exceptionnel* »,
avec Francisco Javier Jiménez de Gregorio..... p. 8

Concevoir de nouvelles stratégies
pour lutter contre les inégalités p. 10

Des projets de recherche dans le monde entier p. 12



Les projets de recherche p. 14

Projets villes p. 15

Projets pays p. 17

Projets globaux p. 27

Outils méthodologiques p. 34

“ Traduire la recherche en action dans une logique multipartite ”

Depuis le début de la crise sanitaire, les inégalités se creusent à un rythme vertigineux. Le virus nous a tous affectés, mais pas de la même manière. Selon Oxfam, en 2020, la pandémie aurait relégué 200 à 500 millions de personnes supplémentaires en dessous du seuil de pauvreté de 5,50 dollars par jour, alors qu'il n'aura fallu que neuf mois pour que la fortune des 1 000 personnes les plus riches de la planète revienne à son niveau d'avant la pandémie. Cette aggravation des inégalités économiques pourrait entraîner un recul de l'égalité entre femmes et hommes puisqu'on estime que les emplois occupés par des femmes sont 1,8 fois plus vulnérables à la crise que ceux occupés par des hommes (McKinsey, « Covid-19 and Gender Equality »), ainsi que de nombreuses autres disparités sur le plan socio-environnemental, notamment des fractures territoriales dues à ou exacerbées par la crise actuelle (OCDE, « Lutte contre le coronavirus »).

Compte tenu de la nature multidimensionnelle des inégalités, nous sommes convaincus que seule une approche multipartite reposant sur des actions conjointes, des synergies et un partage des connaissances pourra nous aider à relever les défis qui nous attendent. C'est la raison d'être de la Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités. Depuis le



Rémy RIOUX
Directeur général,
groupe AFD

lancement de cette initiative, une centaine d'études et une cinquantaine de *policy briefs* ont été publiés pour placer le débat académique au cœur du dialogue sur les politiques publiques avec les pays partenaires et des échanges nationaux. Les études sur des questions telles que l'impact distributif des politiques fiscales et de santé ou le lien entre le changement climatique et les inégalités ont contribué à constituer un corpus de connaissances qui sera utilisé pour étayer la mise en œuvre globale de politiques de réduction des inégalités.

Je suis heureux d'annoncer qu'avec la deuxième phase de la Facilité, nous allons plus loin dans ce partenariat. Son élargissement s'appuiera sur les résultats de recherche et visera à accompagner les gouvernements d'Afrique du Sud, de Colombie, du Mexique et d'Indonésie dans la mise en œuvre de politiques adaptées de réduction des inégalités. Cette initiative posera les jalons d'une coordination et d'une coopération plus vastes entre l'ensemble des acteurs

ayant un rôle à jouer dans la lutte contre les inégalités. Cela impliquera notamment les banques publiques de développement (BPD) telles que l'AFD, à même de nouer des partenariats favorisant la réduction des inégalités, conformément aux Objectifs de développement durable et à l'Accord de Paris. Dans cette entreprise, les 450 BPD qui se sont réunies pour la première fois au cours du sommet Finance en commun (Finance in Common, FICS) en novembre 2020 se sont engagées à unir leurs forces « pour renforcer les moyens de mise en œuvre et redynamiser le partenariat mondial pour le développement durable », conformément à l'Objectif de développement durable 17.

Il est temps d'agir dès maintenant, et d'agir tous ensemble. Avec le soutien de l'Union européenne, nous sommes en mesure de construire une plateforme de dialogue multipartite. Si les chercheurs, les pays partenaires et les institutions financières joignent leurs forces, nous pourrions faire front commun et utiliser les atouts de la recherche et la diversité des ressources pour tirer des conclusions précises. Celles-ci alimenteront des stratégies axées sur l'action pour favoriser le développement durable et soutenir la mise en œuvre de politiques publiques visant à réduire les inégalités. Nous avons hâte de voir à l'œuvre le pouvoir de l'action collective issue de ce rassemblement en écosystème pour apporter un changement décisif. Nous avons hâte de bâtir cette vision commune, de bâtir un monde en commun. ●

**Il est temps
d'agir dès
maintenant,
et d'agir tous
ensemble**

“ La fin d’un projet, le début d’une reprise ”

La pandémie de Covid-19 a aggravé les inégalités en touchant les personnes les plus fragiles de la société, ainsi que les pays les plus vulnérables, qui ne peuvent compter sur leur force de frappe fiscale et monétaire pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Faute de mesures efficaces et immédiates, ces effets se feront sentir sur plusieurs générations. Nous en voyons déjà les conséquences sur l’éducation des enfants dans le monde (la hausse du taux de décrochage scolaire, du travail infantile et du mariage d’enfants) et sur les individus vulnérables, comme les 42 % de femmes qui travaillent dans les secteurs à haut risque de l’économie informelle.

L’Union européenne et ses États membres se sont résolument engagés à réduire les inégalités. L’Équipe Europe offre la possibilité de bâtir une culture stratégique de coopération centrée sur des mesures décisives et porteuses de changement. Il s’agit d’aider nos pays partenaires à élaborer des politiques fondées sur des données factuelles afin de favoriser, après la pandémie, une reprise solide, équitable, solidaire, écologique et digitale. Il nous faut donc nous attaquer également aux inégalités.

En tant qu’Équipe Europe, nous avons déjà mobilisé plus de 40 milliards d’euros pour la réponse mondiale à la crise sanitaire, pour faire face à la pandémie et à ses conséquences socio-économiques, et pour soutenir les plus vulnérables. Afin d’obtenir des retombées maximales, l’Union européenne propose également de lier l’investissement et l’allègement de la dette à l’Agenda 2030.

La commissaire Urpilainen a fait de la réduction des inégalités l’objectif prioritaire de notre coopération européenne pour le développement. Nous « *luttons contre les inégalités en construisant une société ouverte et durable* » dans de nombreux domaines politiques. Nous nous efforcerons de donner aux populations plus de pouvoir d’agir et de garantir l’égalité des chances pour tous en investissant dans l’éducation, en facilitant l’accès aux services, en nous emparant de la question des inégalités femmes-hommes, en réaffirmant le principe de non-discrimination pour tous, et en investissant dans une participation démocratique et ouverte. Nous mettrons tout en œuvre pour soutenir et préserver une croissance durable et au profit de tous en favorisant des conditions de travail décentes et des salaires équitables et en optimisant le potentiel

Koen DOENS
Directeur général des
partenariats internationaux
(INTPA), Commission
européenne



Nous devons nous appuyer sur la recherche et les données factuelles tout en respectant nos valeurs et notre engagement à reconstruire un monde meilleur

d’emploi de l’investissement et du commerce. Nous accompagnerons les pays partenaires pour qu’ils améliorent la collecte et la redistribution des ressources en soutenant la mobilisation des ressources nationales et les mesures de progressivité de l’impôt, en luttant contre la fraude fiscale, les flux financiers illicites et la corruption. En outre, nous mettrons les personnes à l’abri de tous les risques, élargirons la protection sociale et la couverture santé universelle, lutterons contre le changement climatique et favoriserons la préparation aux catastrophes naturelles.

Nous devons nous appuyer sur la recherche et les données factuelles tout en respectant nos valeurs et notre engagement à reconstruire un monde meilleur, pour le bien de la planète et de ses habitants. Aujourd’hui, la collaboration mondiale est plus que jamais indispensable et les partenariats internationaux sont essentiels pour créer ensemble des solutions à des défis communs. Le travail accompli avec l’AFD dans le cadre la Facilité de recherche sur les inégalités est inestimable. Il a donné naissance à des outils innovants qui nous aideront à mieux cibler les 40 % les plus pauvres de la population et à être pleinement en accord avec l’Objectif de développement durable 10.1.

Nous parviendrons, après la pandémie, à une reprise solide, équitable, solidaire, écologique et digitale. Pour ce faire, il nous faut comprendre les besoins de notre communauté internationale et en maîtriser les outils, les ressources et les institutions pour œuvrer au service de la population. Dès lors que nous donnons la parole aux plus vulnérables, nous pouvons envisager une nouvelle normalité en matière de collaboration, de résilience, de souplesse et, surtout, d’espoir. ●

San Salvador.

Le Salvador est l'un
des pays étudiés par
la Facilité durant
la phase 1 (voir page 31).

PRÉSENTATION

La Facilité de recherche

La réduction des inégalités
au cœur du développement humain p. 5

Étudier les inégalités pour guider
les politiques publiques p. 6

« *Un engagement collectif exceptionnel* »,
avec Francisco Javier Jiménez de
Gregorio p. 8

Concevoir de nouvelles stratégies
pour lutter contre les inégalités p. 10

Des projets de recherche
dans le monde entier p. 12

La réduction des inégalités au cœur du développement humain

Dans les pays du Sud, l'écart entre les ménages les plus pauvres et les plus riches s'accroît rapidement, et le changement climatique renforce l'urgence de la question.

Entre 1998 et 2013, les inégalités de revenus à l'échelle mondiale ont diminué à mesure que les inégalités entre les pays se réduisaient. Est-ce une bonne nouvelle ? Pas nécessairement : d'autres chiffres indiquent que les inégalités entre les pays sont en hausse depuis la fin des années 1980. Qui plus est, loin de réduire les inégalités entre les pays, le changement climatique les exacerbe à tous les niveaux.

Les études montrent que les inégalités ont des répercussions négatives sur le développement humain et que les hauts niveaux d'inégalités de revenus peuvent constituer un obstacle à la croissance économique et freiner la réduction de la pauvreté. En outre, les inégalités économiques et sociales sont souvent sources d'instabilité politique, sociale et macroéconomique. Il est admis qu'un haut niveau d'inégalité dans une société fragilise le consensus social et, plus largement, la résilience de la population.

Placer les inégalités en tête des priorités des parties prenantes

En 2015, l'ONU a lancé l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Elle reconnaît ainsi que l'éradication de la pauvreté nécessite des stratégies en matière de santé, d'éducation, de réduction des inégalités, de croissance économique ainsi que de réhabilitation et de protection de l'environnement.

En 2017, l'Union européenne et ses États membres ont adopté le Consensus européen pour le développement, dont les stratégies et priorités sont en accord avec l'Agenda 2030 du développement durable et ses 17 ODD. De même, la stratégie 2018-2022 de l'AFD est centrée sur deux priorités : « 100 % lien social » et « 100 % Accord de Paris ». Elle fait de la lutte contre les inégalités et du renforcement du lien social l'un de ses cinq engagements et, parallèlement, agit pour la protection de la biodiversité et soutient un développement durable à faible émission de carbone.

Le Consensus européen pour le développement et le Plan d'orientation stratégique 2018-2022 de l'AFD convergent tous deux vers les mêmes objectifs et réaffirment le besoin de nouer des partenariats solides et de renforcer ceux déjà en place. Pour soutenir une croissance durable, il est indispensable d'agir sur les inégalités grâce à des politiques publiques et de bâtir une réponse coordonnée face à l'écart grandissant de richesse observé dans le monde.

Pour résoudre le problème, nous devons d'abord le comprendre



175

fois plus vite

C'est à ce rythme que l'économie mondiale devrait croître pour fournir à chacun un revenu d'au moins cinq dollars par jour si les inégalités persistent à leur niveau actuel

Source : Oxfam International

La lutte contre les inégalités requiert des connaissances et une compréhension de leur complexité et de leur corrélation avec la pauvreté et l'affaiblissement de la cohésion sociale. Problème : les parties prenantes ne disposent toujours pas d'éléments nécessaires à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces. Les indicateurs d'inégalités et les études disponibles dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ne dressent que rarement l'éventail complet des inégalités ou de leurs répercussions sur les sociétés, une donnée essentielle dans la réalisation de l'Objectif pour le développement durable n° 10 « Réduire les inégalités dans un pays et d'un pays à l'autre ». Par ailleurs, les recherches sur les répercussions des projets de coopération pour le développement et des stratégies de lutte contre les inégalités doivent s'intensifier. Les études sur les facteurs de réussite

de mesures politiques dans certains contextes par rapport à d'autres font cruellement défaut. Pour combler ce manque de connaissance et élaborer une réponse coordonnée à l'un des défis mondiaux actuels les plus pressants, l'Union européenne et l'AFD ont lancé la Facilité de recherche sur les inégalités. ●



Étudier les inégalités pour guider les politiques publiques

La Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités est un programme financé par l'Union européenne et coordonné par l'Agence française de développement. Son but : améliorer les connaissances sur les inégalités socio-économiques et contribuer à élaborer les stratégies les plus à même de les réduire.

Programme de quatre millions d'euros visant à mieux comprendre les inégalités dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la Facilité de recherche sur les inégalités a été financée par la Direction Générale des Partenariats Internationaux (INTPA) de la Commission européenne. Elle a été mise en œuvre sur une période de trois ans par l'AFD, en collaboration avec des centres de recherche établis dans les pays à revenu faible, intermédiaire et élevé.

Une recherche axée sur les solutions

Des chercheurs aux parcours multiples se sont réunis pour étudier les différentes facettes des inégalités, des questions fiscales aux perceptions des inégalités. L'objectif est double :

→ Mieux comprendre les inégalités économiques

et sociales. La Facilité a financé des projets de recherche allant au-delà des disparités de revenus et de richesse pour saisir les caractéristiques environnementales, sociales, culturelles, spatiales et politiques qui façonnent les inégalités dans différents pays. Ces projets visent à élaborer des politiques publiques plus à même de faire face aux inégalités.

→ **Favoriser des stratégies communes sur les inégalités** entre les États membres de l'Union européenne, dans le cadre de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable. L'objectif ultime est d'organiser une intervention coordonnée et de renforcer la contribution des agences de coopération au développement de l'Union européenne à la réduction des inégalités.



4 M€

C'est le montant du financement attribué par l'Union européenne pour améliorer les connaissances sur les inégalités

Des angles d'analyse multiples

De 2017 à 2020, la Facilité a financé 22 projets dans une vingtaine de pays. Ces projets se divisent en quatre catégories et couvrent différents aspects et points de vue pour mieux saisir les nombreuses facettes des inégalités.

• **Les projets globaux** sont des projets thématiques sur les facteurs et dynamiques des inégalités économiques et sociales, avec une approche régionale ou comparative entre plusieurs pays ou

régions. Elles sont proposées par les bailleurs de fonds européens et développées par des centres de recherche en partenariat avec les chargé-e-s de recherche de l'AFD.

• **Les projets villes et les projets pays** sont menés par les centres de recherche partenaires et les chargé-e-s de recherche de l'AFD avec le concours des États concernés. Ils entendent répondre aux besoins des villes et des pays étudiés et nouer des dialogues de politiques publiques avec les États partenaires sur le sujet des inégalités.

• **Les outils méthodologiques** sont conçus pour mieux analyser et répondre au problème des inégalités. Ils mènent à la formulation de diagnostics des inégalités, à la réalisation d'analyses des incidences fiscales et à l'élaboration de méthodes pour mesurer les effets distributifs des projets de coopération pour le développement. En outre, la Facilité soutient la Commission européenne dans l'élaboration d'un document de référence sur les solutions à envisager pour réduire les inégalités à travers la coopération pour le développement. Ces outils sont conçus pour faciliter le dialogue sur les politiques publiques et favoriser l'intégration de la réduction des inégalités dans les stratégies de développement, en permettant aux États et aux bailleurs d'identifier les solutions possibles et les actions prioritaires. ●



COMMENT FONCTIONNE LA FACILITÉ DE RECHERCHE ?

1



STRATÉGIE

Le **comité stratégique** définit les travaux de recherche prioritaires. Il se réunit deux fois par an.

2



SÉLECTION DES PROJETS

Le **comité exécutif** sélectionne, avec l'aide du **comité scientifique**, les projets à financer. Il se réunit deux fois par an.

Quatre types de projets sont financés :



PROJETS VILLES



PROJETS PAYS



PROJETS GLOBAUX



OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

3



MISE EN ŒUVRE

Les **centres de recherche partenaires** sont chargés de mettre en œuvre les projets retenus. Ils communiquent étroitement avec les pays concernés.

Le **comité exécutif** assure le suivi du projet avec l'aide du comité scientifique.

4



DIFFUSION DES SAVOIRS

Les **groupes de travail** ouvrent le dialogue sur les politiques publiques avec les pays à revenu faible et intermédiaire.

Les résultats des recherches étayent les décisions du **comité stratégique**. Ils aident à construire une stratégie européenne commune dans le cadre de l'Agenda 2030 sur les inégalités.

Retour d'information

QUI EST QUI ?

Le comité stratégique réunit la Direction Générale des Partenariats Internationaux (INTPA), les agences européennes de développement ainsi que des observateurs (organisations internationales, organisations de la société civile).

Le comité exécutif est composé de l'AFD, de la DG INTPA et de l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID).

Le comité scientifique regroupe des chercheurs du United Nations University World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER).

Les centres de recherche partenaires se trouvent dans les pays à revenu faible, intermédiaire et élevé. Ils mènent les projets seuls ou en consortiums.

Les groupes de travail sont des réunions d'échange et de débat axées sur les recherches. Elles regroupent chercheurs et parties prenantes des pays à revenu faible et intermédiaire.

“ Un engagement collectif exceptionnel ”

Membre du comité exécutif, l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID) a également participé à la mise en œuvre d'un projet de recherche mondiale impliquant une dizaine de pays d'Amérique centrale et d'Afrique de l'Ouest (voir page 31). Ce programme ambitieux a été mené en partenariat avec Oxfam Intermón.

– *Quelle est la place de la réduction des inégalités dans les stratégies et le fonctionnement de l'AECID ?*

F. J. J. G. Les stratégies de réduction des inégalités font partie des activités habituelles de l'AECID depuis sa création en 1988. La coopération pour le développement et la lutte contre les inégalités sont des notions très proches, et cette approche se retrouve dans plusieurs de nos stratégies sectorielles. Elle est transversale et ne saurait se limiter à un seul point de vue ou secteur comme la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation, le genre (qui est l'un des piliers de la coopération espagnole, en ce sens que toutes nos interventions reposent sur le principe d'égalité), l'environnement, etc., comme c'est généralement le cas. Bien entendu, nos travaux sont menés dans un souci de cohérence avec les Objectifs de développement durable.

Nos interventions ne sont pas conçues spécifiquement pour lutter contre les inégalités. Toutefois, les domaines ciblés sont tels qu'elles y contribuent dans les pays partenaires. Notre coopération avec les pays à revenu intermédiaire repose sur la lutte contre les inégalités. Dans ces pays, des franges importantes de la population se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité.

– *Comment décririez-vous votre expérience de la collaboration entre l'AECID, l'AFD et Oxfam Intermón dans le cadre de la Facilité de recherche sur les inégalités ?*

F. J. J. G. Honnêtement, j'ai trouvé cette expérience très concluante. C'est la première fois que nous constituons une



Francisco Javier JIMÉNEZ DE GREGORIO

Conseiller en chef du bureau du directeur, AECID

équipe et collaborons avec les spécialistes de l'ONG Oxfam Intermón grâce à la Facilité de recherche sur les inégalités. Dès la conception du programme, durant la phase d'identification des pays sur lesquels l'étude devait porter, au moment de négocier l'affectation budgétaire aussi et, bien entendu, tout au long des réunions régulières de suivi et de formulation des conclusions, l'implication des ONG, du personnel de l'AECID et des spécialistes de l'AFD a été exceptionnelle. Des séminaires étaient organisés dans chaque région, réunissant des spécialistes internationaux, locaux et issus des organisations chargées de l'étude. Je tiens à souligner que ces temps de travail ont été très productifs, et ont permis de valider les conclusions. Un succès méthodologique de bout en bout !

– *Comment l'AECID va-t-elle intégrer les résultats des rapports du projet de recherche à son approche de réduction des inégalités ?*

F. J. J. G. Nous en tirons deux conclusions ou leçons principales, qu'en réalité nous avons déjà anticipées. D'une part, il faut partir du principe que pour mettre en place des politiques contribuant à réduire les inégalités, il doit y avoir un véritable engagement politique de la part des pays partenaires. Nous devons nous assurer que les stratégies de développement soutenues par nos activités intègrent la réduction des inégalités sociales, économiques et politiques au sens large. D'autre part, cette approche transversale doit être suivie tout au long du cycle du projet, de la phase d'identification à la fin de l'intervention, en passant par l'harmonisation avec les politiques nationales sur la question. Dans le cas contraire, le risque d'échec est grand pour toutes les parties. ●

“
Les séminaires régionaux réunissant des spécialistes internationaux, locaux et issus des organisations chargées de l'étude ont été très productifs
”



Fleuve Ozama.

*Dans la banlieue
de Santo Domingo,
capitale de la
République dominicaine,
300 000 personnes vivent
dans des bidonvilles. La
République dominicaine
est l'un des pays les plus
inégalitaires au monde.
Elle a fait l'objet d'une
étude par l'AEICD et
Oxfam Intermón
(voir page 31).*

Concevoir de nouvelles stratégies pour lutter contre les inégalités

La mise en œuvre de 22 projets de recherche auxquels ont participé des parties prenantes du Nord et du Sud a ouvert la voie à de nouvelles formes de coopération internationale. Quels ont été les résultats opérationnels de ces projets ? En quoi ont-ils contribué à la conception de nouvelles stratégies de lutte contre les inégalités dans le monde ?

La Facilité de recherche sur les inégalités a été conçue d'emblée pour favoriser la recherche, collaborer avec des institutions locales, approfondir les connaissances et fournir de nouveaux éclairages pour réduire les inégalités. Trois principaux résultats ont émergé : le renforcement des capacités de recherche, la création de partenariats et l'amélioration du dialogue politique.

Améliorer le dialogue entre les parties prenantes nationales et locales

Le programme visait à tisser des liens étroits de collaboration avec des institutions clés. L'étude réalisée à l'échelle urbaine à Johannesburg avec le Human Sciences Research Council (voir page 15) en est l'illustration parfaite : il a mobilisé l'organisme de réglementation des logements sociaux (Social Housing Regulatory Authority, SHRA), l'association nationale des organismes de logements sociaux (National Association of Social Housing Organizations, NASHO) et les services d'urbanisme. Ce projet a favorisé les échanges entre les parties prenantes, ce qui a permis à l'équipe de recueillir des documents clés et des données secondaires essentielles pour l'analyse.

Les diagnostics d'inégalités en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire et au Kenya (voir pages 17 et 20-22) sont en quelque sorte les « produits phares » du programme. Ils facilitent l'analyse multidimensionnelle des inégalités aux échelles nationale et locale et indiquent les priorités à privilégier pour les réduire. Ils constituent les principaux outils opérationnels développés conjointement par les instituts nationaux de statistiques, les centres de recherche et les chercheurs de l'AFD.

Développer des partenariats institutionnels

Le programme reposait sur le développement de nouveaux partenariats avec les centres de recherche et les universités nationales et locales dans les pays partenaires. Ces partenariats ont, à leur tour, permis la création de nouveaux partenariats avec les États, les régions et les communes. Comme l'a indiqué Jean-Pierre Bou, chef adjoint de la délégation de l'Union européenne au Mexique, « *réduire les inégalités et s'assurer de l'exercice réel des droits sociaux est un défi collectif* ».

Appuyer la structuration de la recherche dans le Sud

Dernier point, mais non le moindre : la Facilité développe les capacités de recherche sur les inégalités dans les pays partenaires. Le projet à La Paz (voir page 16) a ainsi permis d'élargir le programme de recherche sur l'eau en soutenant la production et la diffusion de connaissances sur l'accès au service public. Il a contribué à approfondir le programme sur les inégalités urbaines et à développer la zone de transformations territoriales et environnementales de l'Universidad Mayor de San Andrés. Quatre étudiants en master ont validé leur diplôme en contribuant au projet et un dialogue a été entamé avec un potentiel allié institutionnel.

La Facilité a également contribué à mettre en place le Centre d'excellence africain de recherche sur les inégalités, en collaboration avec l'Alliance des universités africaines de recherche et trois universités (voir page 34). Premier centre créé sur ce sujet en Afrique, il a vocation à étayer les stratégies à l'aide de données factuelles pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sur le continent et dans le monde. ●

10



Un document pour guider la coopération dans sa lutte contre les inégalités

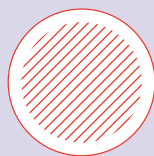
La Facilité de recherche sur les inégalités a accompagné directement la Commission européenne dans l'élaboration du document de référence « Addressing Income Inequalities Through Development Cooperation », qui sera disponible dans la série « Outils et méthodes ». Il vise à soutenir la réflexion de l'Union européenne sur la manière de renforcer la coopération pour le développement afin de surmonter les inégalités dans les pays partenaires. L'étude stratégique compile et approfondit des connaissances produites au cours de recherches précédentes, y compris par la Facilité. Elle formule aussi des recommandations pour améliorer la pertinence des stratégies, instruments et programmes de la DG INTPA au défi de la réduction des inégalités.

LA PHASE 1 EN QUELQUES CHIFFRES



4 M€
mobilisés de
2017 à 2020

32 pays
couverts



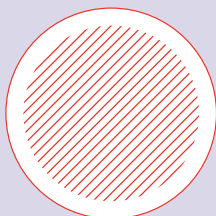
Asie et
Pacifique

7
pays



Amérique
latine
et Caraïbes

10
pays



Afrique

15
pays



9 villes étudiées

22 projets de
recherche financés



2

projets villes



10

projets pays



7

projets globaux



3

outils méthodologiques

32 centres de recherche
partenaires dans le monde

Amérique du Nord

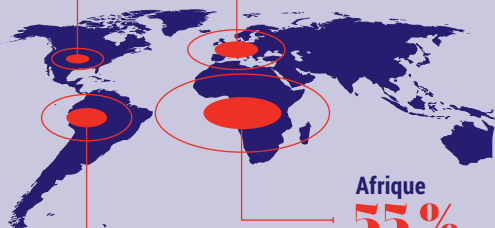
3 %

Europe

30 %



Plus de **60**
chercheurs mobilisés



Afrique

55 %

12 %

Amerique latine



Plus de **60**
agences AFD, délégations
de l'UE et autorités locales
mobilisées



Plus de **100**
articles de recherche
et policy briefs publiés

DES PROJETS DE RECHERCHE DANS LE MONDE ENTIER

9 14 MEXIQUE

22 COLOMBIE

14 16 PÉROU

2 BOLIVIE

17 AMÉRIQUE CENTRALE

15 MALI

10 14 15 SÉNÉGAL

17 AFRIQUE DE L'OUEST

4 13 BURKINA FASO

6 15 20 CÔTE D'IVOIRE

7 20 GHANA

5 22 CAMEROUN

14 RDC

1 3 20 21 AFRIQUE DU SUD

14 ARGENTINE

PROJETS VILLES

- 1** L'impact des politiques de logement abordable sur les inégalités urbaines en Afrique du Sud

📍 Johannesburg – Le Cap – Ekurhuleni – Tshwane – eThekweni – Nelson Mandela Bay – Buffalo City

- 2** Inégalités d'accès aux services d'eau urbains en Bolivie

📍 La Paz – El Alto

PROJETS PAYS

- 3** Comprendre les dynamiques de la distribution des revenus

📍 Afrique du Sud

- 4** Analyser les inégalités au regard des trajectoires de santé, d'éducation et d'emploi

📍 Burkina Faso

- 5** Changement structurel, modèles de croissance et inégalités

📍 Cameroun

- 6** Inégalités d'accès aux services de base et impact des politiques publiques

📍 Côte d'Ivoire

- 7** Les dynamiques et interactions des inégalités de revenu et des inégalités des chances

📍 Ghana

- 8** Diagnostic des inégalités et étude de l'incidence fiscale

📍 Kenya

- 9** Inégalités, mobilité sociale et perceptions

📍 Mexique

- 10** Politiques publiques en agro-écologie et inégalités de revenus en milieu rural

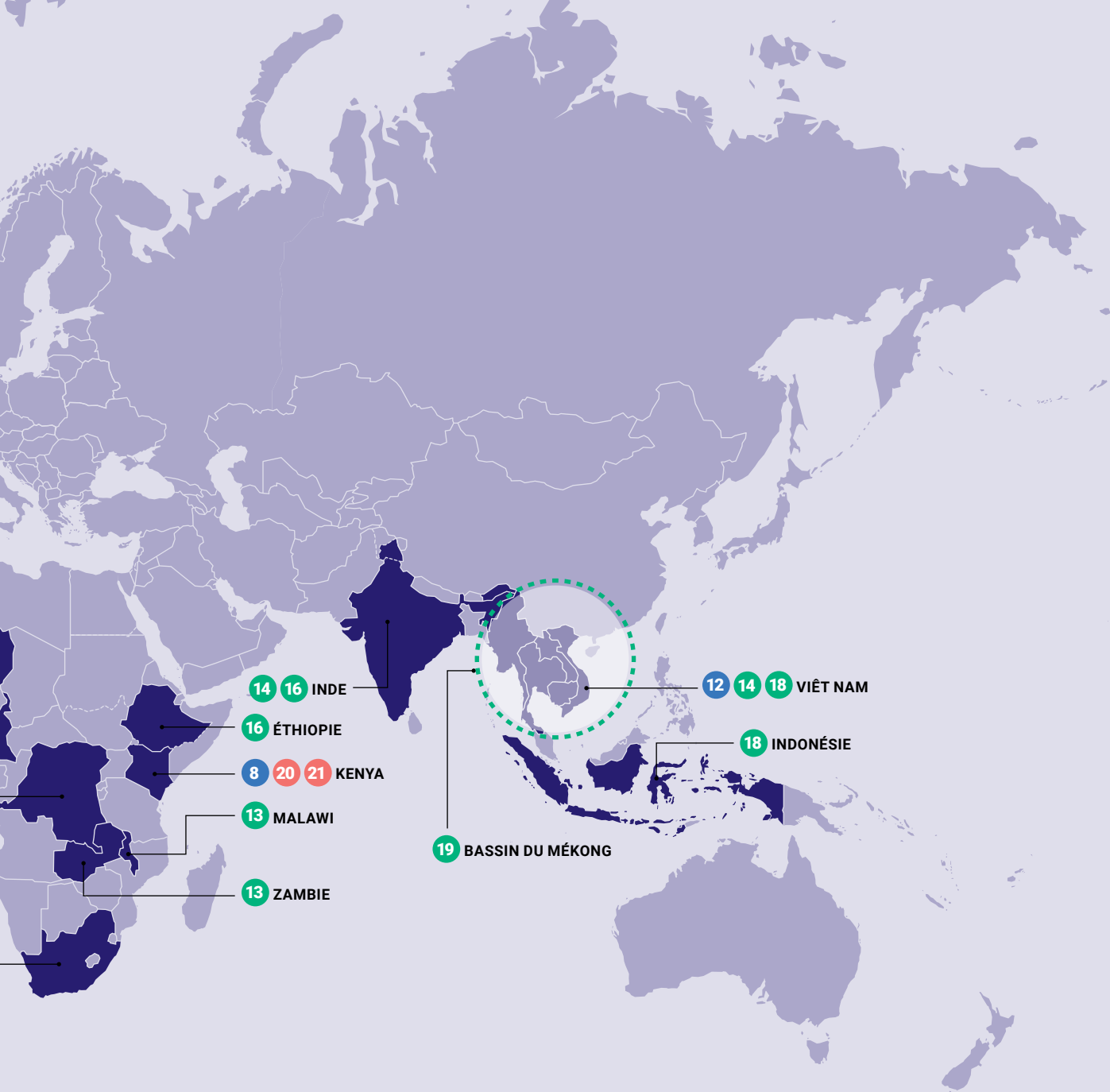
📍 Sénégal

- 11** Inégalités économiques, sociales et régionales

📍 Tunisie

- 12** Analyse des inégalités multidimensionnelles

📍 Viêt Nam



PROJETS GLOBAUX

13 Évaluer l'équité en matière de dépenses de santé en Afrique subsaharienne

📍 Burkina Faso – Malawi – Zambie

14 Politiques publiques, développement de l'enseignement supérieur privé et inégalités

📍 Argentine – Mexique – Pérou – RDC – Sénégal – Inde – Viêt Nam

15 Comprendre le rôle de la fiscalité dans la réduction des inégalités

📍 Côte d'Ivoire – Mali – Sénégal

16 L'impact distributionnel de la protection sociale : inégalités à court et à long terme

📍 Éthiopie – Inde – Pérou

17 Analyse des inégalités multidimensionnelles et de l'impact des politiques régionales sur les inégalités en Amérique centrale et en Afrique de l'Ouest

📍 République dominicaine – Guatemala – Honduras – Nicaragua – Salvador – Burkina Faso – Ghana – Mali – Niger – Sénégal

18 Variabilité climatique et inégalités

📍 Indonésie – Viêt Nam

19 Inégalités et changements environnementaux dans le bassin inférieur du Mékong

📍 Cambodge – Laos – Myanmar – Thaïlande – Viêt Nam

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

20 Diagnostics d'inégalités : un outil pour analyser les inégalités en Afrique

📍 Afrique du Sud – Côte d'Ivoire – Ghana – Kenya

21 Analyse d'incidence fiscale

📍 Kenya – Maroc – Afrique du Sud

22 L'impact redistributif des projets de coopération au développement

📍 Cameroun – Colombie – Tunisie

Abidjan.

Pas moins de trois études ont couvert la Côte d'Ivoire durant la phase 1 (voir pages 20, 29 et 34).

PANORAMA

Les projets de recherche

Projets villes	p. 15
Projets pays	p. 17
Projets globaux	p. 27
Outils méthodologiques	p. 34



Interroger l'impact des politiques de logement social public sur les inégalités



AFRIQUE DU SUD

Nom du projet L'impact des politiques de logement abordable sur les inégalités urbaines à Durban, Johannesburg, Le Cap – Afrique du Sud

Montant 110 000 €

Partenaire Human Sciences Research Council (HSRC, Afrique du Sud)

En quoi les politiques de logement influencent-elles les inégalités ? En Afrique du Sud, alors que les politiques menées durant les années 1990 et 2000 offraient des logements gratuits en périphérie lointaine, la politique actuelle vise à offrir des logements abordables en centre-ville. Toutefois, ce projet met en lumière le faible impact de la politique de logement social sur les inégalités et donne un aperçu des améliorations à envisager.



Pourquoi ce projet ?

Depuis la fin de l'apartheid, les gouvernements sud-africains ont offert 2,7 millions de logements à des foyers modestes, mais essentiellement en périphérie des villes, ce qui freinait l'accès à l'emploi et aux services. La politique de logement social actuelle vise au contraire à proposer des logements à loyer modéré en ville. Elle a été mise en place à la fin des années 2000, mais des améliorations pourraient être apportées.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce projet visait à comprendre l'impact des politiques de logement social sur les inégalités dans sept grandes villes sud-africaines. Il entendait également identifier les déterminants et les contraintes à la production de logement social dans ces villes, tels que les incitations fiscales pour le secteur privé.

Le projet a étudié les données les plus désagrégées possible sur les inégalités, l'inclusion et l'exclusion. L'impact de l'accès au logement abordable sur la situation des ménages a été analysé par le biais du revenu, du changement de situation professionnelle, de l'éducation, de l'accès aux soins médicaux, du coût des transports publics et de la sécurité personnelle. Le projet prévoyait également un volet qualitatif sur la répartition spatiale du logement abordable et sur les cadres réglementaires.

Les résultats

Le projet de recherche, qui a cartographié la répartition spatiale de tous les programmes de logement social depuis les années 1990, révèle un glissement des nouveaux programmes immobiliers vers les zones périphériques. Cette dérive entre en contradiction avec les objectifs mêmes de réaménagement urbain et d'intégration sociale. Par ailleurs, après évaluation du niveau de revenu des locataires à partir d'un échantillon de 1 636 ménages vivant dans dix programmes de logement social, il en ressort que des mesures supplémentaires pourraient être mises en œuvre pour améliorer les possibilités d'ascension sociale.

Recommandations issues des observations

- Cibler les zones *intra-muros* bien situées pour accueillir des programmes de logement social, en partenariat avec les villes.
- Augmenter les expériences pour viabiliser le logement social dans les zones favorisées à l'aide de subventions croisées issues de programmes privés.
- Revaloriser périodiquement les aides publiques et assurer le financement de la construction.
- Renforcer les moyens techniques et la viabilité des bailleurs sociaux, des instances de régulation du secteur (SHRA) et des organismes parties prenantes (NASHO).
- Actualiser le cadre de suivi et d'évaluation national pour y intégrer la collecte de données socio-économiques sur les locataires.
- Encourager les bailleurs sociaux à proposer des aides sociales.
- Concevoir des aides spécifiques pour les locataires subissant une perte brutale de revenus.
- Favoriser l'accès des locataires à la propriété pour améliorer leur stabilité.
- Améliorer la souplesse des mesures pour trouver un équilibre entre soutien aux ménages les plus vulnérables et viabilité financière.

➡ **EN SAVOIR PLUS**
bit.ly/afd-logement-politiques

CONTACT : Irène Salenson,
chargée de recherche, AFD



Étudier les inégalités d'accès aux services d'eau urbains



BOLIVIE

Nom du projet Inégalités d'accès aux services d'eau urbains à La Paz et El Alto – Bolivie

Montant 116 000 €

Partenaire Posgrado en Ciencias del Desarrollo (CIDES), Universidad Mayor de San Andrés (Bolivie)

Quels sont les différents types d'inégalités face aux services d'eau urbains à El Alto et à La Paz, en Bolivie ? Ce projet est né du constat selon lequel les inégalités d'accès à l'eau vont au-delà de l'accès technique à un réseau public. En recoupant les analyses historiques et statistiques, ce projet a identifié dix types d'inégalités d'accès à l'eau en milieu urbain et formulé des recommandations pour les réduire.

Pourquoi ce projet ?

Analyser les services d'eau urbains revient souvent à évaluer si les habitants peuvent accéder ou non à l'eau par le réseau public. Or les inégalités d'approvisionnement en eau ne se limitent pas à des considérations techniques, mais les données sur les autres types d'inégalités dans ce domaine restent rares.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce projet visait à examiner et à analyser les différents types d'inégalités liées aux services d'eau et d'assainissement à La Paz et à El Alto, et leurs évolutions au cours des dernières années, au-delà des déterminants typiques tels que le revenu (inégalités verticales) et la localisation (inégalités spatiales). D'autres types de facteurs, moins étudiés, ont dû être analysés comme l'exposition au changement climatique, les représentations sociales et les ressources politiques qui peuvent toutes affecter la cohésion sociale. L'objectif était d'aboutir à une nouvelle lecture des inégalités urbaines et d'alimenter le dialogue avec les autorités municipales et sectorielles. Ce projet de recherche s'inscrivait dans une approche à la fois pluridisciplinaire et plurithématique qui couplait des enquêtes de terrain qualitatives sur différentes zones des deux villes autour de sujets clés liés aux inégalités face aux services d'eau, des analyses historiques et des analyses statistiques.

Les résultats

Ce projet définit neuf types d'inégalités d'accès à l'eau en milieu urbain sans relation avec l'accès au réseau. Il en conclut que l'intégration est un facteur clé d'une gouvernance symétrique de l'eau, et que la participation des habitants aux travaux d'élargissement de la couverture en eau tend à développer la corruption et à renforcer ou à reproduire les inégalités d'accès à l'eau. Par ailleurs, l'étude montre que l'accès à l'eau ne modifie pas les rôles genrés définis socialement et que l'imaginaire associé à l'urbanisation de l'eau à La Paz a été décisif dans la création d'une hiérarchie sociale et spatiale des habitants. Dans un contexte de changement climatique et d'instabilité institutionnelle du secteur, La Paz se révèle de plus en plus exposée à une crise d'approvisionnement. Une gestion durable de ses ressources hydriques souterraines



est un élément essentiel au maintien de la vie quotidienne. Enfin, le projet montre que l'accès à l'eau sans assainissement met en péril la santé et le bien-être de la population.

Recommandations issues des observations

- **Planifier conjointement les services de santé et d'eau potable/eaux usées.**
- **Concevoir un programme de couverture d'assainissement ambieux** visant à éliminer la défécation en plein air.
- **Tenir compte des ressources en eau et de la qualité du service** dans l'évaluation de la couverture.
- **Intégrer l'interface urbain/rural** comme un volet à part entière des politiques territoriales, en envisageant des systèmes décentralisés dans la zone.
- **Réorienter les aspects liés au cadre réglementaire**, notamment la participation des habitants aux travaux et la vente d'eau acheminée par des camions-citernes privés.
- **Mettre l'accent sur l'investissement dans les infrastructures** en zone périurbaine.
- **Consolider les programmes en faveur de l'activité économique des femmes.**
- **Promouvoir une gestion durable des ressources hydriques** et développer la recherche de sources d'eau.

EN SAVOIR PLUS
bit.ly/afd-services-eau-urbain

CONTACT : Sarah Botton,
chargée de recherche, AFD



Comprendre le lien entre **vulnérabilité** et **dynamiques d'inégalités**



AFRIQUE DU SUD

Nom du projet Comprendre les dynamiques de la distribution des revenus en Afrique du Sud

Montant 135 000 €

Partenaire Southern Africa Labour and Development Research Unit (SALDRU), University of Cape Town (Afrique du Sud)

En quoi la vulnérabilité, sous ses différents aspects, aide-t-elle à perpétuer les inégalités en Afrique du Sud ? Ce projet s'est penché sur le lien entre inégalités et vulnérabilités en termes de revenus, mais également en période de pandémie. Il révèle que les politiques d'apartheid du passé pèsent aujourd'hui encore sur les revenus du travail et les inégalités spatiales.

| Pourquoi ce projet ?

Malgré une gouvernance démocratique, des institutions judiciaires, financières, des droits de l'homme bien établies et un cadre politique positif, la pauvreté et les inégalités sont toujours bien visibles en Afrique du Sud, dans la droite ligne de son héritage historique et des discriminations raciales qui ont marqué ce pays. La distribution des richesses, les conditions de vie, les opportunités d'emplois et les revenus des ménages continuent d'être très inégaux dans le pays. Or des niveaux d'inégalités élevés et persistants peuvent avoir des effets délétères sur une société et son économie.

| Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce projet visait à mieux comprendre le lien entre inégalités et vulnérabilité grâce à une analyse multidimensionnelle. Il a d'abord recueilli des informations sur les tendances et les politiques sud-africaines en matière d'inégalités et s'est efforcé de les enrichir de nouvelles données disponibles. Après avoir étudié les implications de cette nouvelle approche, il s'est agi d'identifier les besoins en données afin d'améliorer encore les politiques de lutte contre les inégalités.



Le projet a également examiné les dynamiques d'inégalités au sein des ménages. D'après les premières données recueillies, la volatilité de l'emploi des travailleurs indépendants et des autres travailleurs vulnérables expliquerait en partie pourquoi le marché du travail peine à soutenir les ménages. Enfin, le programme de recherche a fourni une analyse spatiale de la vulnérabilité face à une pandémie en prenant l'exemple du Covid-19 et des mesures de confinement adoptées par l'État sud-africain.

| Les résultats

Le projet indique qu'en dépit du niveau élevé d'inégalités dans le pays, celles-ci ont diminué dans certains groupes entre 2006 et 2015. Exemple : toutes les provinces hormis Limpopo et le Cap-Oriental ont enregistré une baisse de leur coefficient de Gini. Si les inégalités ont diminué pour les groupes indiens et asiatiques, elles restent pratiquement inchangées pour les groupes blancs et métis, mais augmentent chez les Sud-africains noirs.

Selon l'étude, les revenus du travail contribuent massivement aux inégalités de revenus. Toutefois, les divers groupes de population d'Afrique du Sud connaissent toujours un sort très différent sur le marché du travail, ce qui traduit le lourd héritage des politiques d'apartheid. Enfin, concernant la crise sanitaire, l'analyse indique de fortes corrélations entre faible accès au patrimoine, manque de préparation des ménages face aux restrictions sanitaires et forte vulnérabilité. L'analyse des indicateurs individuels et agrégés montre des inégalités spatiales criantes dans le respect du confinement et les vulnérabilités liées au Covid-19.

| Recommandations issues des observations

- Envisager l'intégration du ratio de Palma en sus du coefficient de Gini comme indicateur de l'ODD 10, cible 10.1.
- Inclure explicitement une conceptualisation spatiale dans l'élaboration des politiques de lutte contre le Covid-19.

EN SAVOIR PLUS

➡ bit.ly/afd-dynamiques-distribution-revenus

CONTACT : Anda David, chargée de recherche, AFD



Analyser les trajectoires de santé, d'éducation et d'emploi



BURKINA FASO

Nom du projet Analyser les inégalités au regard des trajectoires de santé, d'éducation et d'emploi au Burkina Faso

Montant 135 000 €

Partenaire Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), université de Ouagadougou (Burkina Faso)

Pourquoi la croissance économique ne suffit-elle pas à réduire les inégalités ? Ce projet a analysé les mécanismes qui sous-tendent les inégalités persistantes au Burkina Faso, notamment en matière d'accès aux ressources sociales. Il révèle qu'en dépit d'une tendance générale à la baisse, des inégalités criantes, touchant principalement les filles et les groupes vulnérables, perdurent dans certaines régions et dans les zones rurales.

| Pourquoi ce projet ?

Au Burkina Faso, malgré la croissance économique qui a été relativement forte tout au long des dix dernières années (plus de 5 % en moyenne), une frange non négligeable de la population burkinabé vit en dessous du seuil de pauvreté (40 % en 2014). Un diagnostic solide est donc nécessaire pour comprendre les mécanismes en jeu sur le plan national et régional.

| Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce programme de recherche avait pour but de poser un diagnostic des inégalités dans ce pays en analysant les dynamiques de la pauvreté multidimensionnelle. Pour ce faire, il a utilisé une série d'indices axés sur les dynamiques d'inégalités et sur la pauvreté multidimensionnelle, l'éducation et l'accès aux services publics. Une analyse similaire a également été menée dans les villes de Ouagadougou et de Nouna grâce à des données issues de leurs observatoires de la population. Le projet comportait également une analyse de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les inégalités dans trois secteurs : la santé, l'éducation et l'économie.

| Les résultats

Le projet d'étude révèle que malgré les progrès observés durant les années 2000, les inégalités d'accès aux services sociaux persistent. Que ce soit l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, l'emploi ou les biens de consommation durable, les inégalités économiques et spatiales restent largement répandues.

Des efforts ont été déployés pour améliorer l'accès à l'éducation. Toutefois, des difficultés importantes subsistent dans l'accès à une éducation post-primaire et secondaire de qualité. En école primaire, les inégalités de genre ont diminué mais l'écart entre les zones urbaines et rurales reste très élevé. L'étude indique que les enfants issus de familles pauvres, de parents non instruits, divorcés ou séparés sont défavorisés en termes de scolarisation.

Si le niveau de pauvreté national et les inégalités économiques ont diminué depuis les années 2000, la dynamique régionale est contrastée, les inégalités économiques durables demeurant présentes dans la plupart des régions. Il s'avère que les inégalités persistantes s'expliquent davantage par les caractéristiques sociodémographiques (genre, niveau

d'éducation, emploi, etc.) des populations de chaque région que par les caractéristiques contextuelles.

La pandémie de Covid-19 montre les limites du système de santé burkinabé en termes d'infrastructures, d'équipements et de ressources humaines. Elle a par ailleurs accentué les inégalités en matière d'éducation à la suite de la fermeture des écoles et du recours à l'enseignement à distance. Enfin, la pandémie a eu de graves effets sur le commerce extérieur, la production nationale et la demande. Toutefois, elle pourrait constituer une opportunité de transformer la structure de l'économie nationale extravertie.

| Recommandations issues des observations

- **Encourager l'élaboration de politiques locales** pour créer des pôles de croissance économique et mettre l'accent sur la création d'emplois dans les régions où la pauvreté monétaire est importante.
- Mettre en œuvre une politique visant à **développer et à diversifier la chaîne de valeur du secteur agricole**.
- Mettre en place et renforcer les politiques en faveur de **l'accès à l'éducation pour les filles et les groupes vulnérables**.
- **Doter massivement les zones rurales d'infrastructures, d'équipements et de personnel** d'éducation pour faire de l'éducation post-primaire et secondaire une priorité.
- **Doter les zones périurbaines des services sociaux de base**, notamment d'écoles, de services de santé publique et de routes praticables.

EN SAVOIR PLUS

→ bit.ly/afd-pauvrete-trajectoires

CONTACTS : Linda Zanfini, chargée de recherche, AFD – Rohen d'Aiglepierre, chargé de recherche, AFD





Examiner les liens entre inégalités, changement structurel et politiques publiques



CAMEROUN

Nom du projet Changement structurel, modèles de croissance et inégalités au Cameroun

Montant 135 000 €

Partenaire Institut national de la statistique (INS, Cameroun)

Quels ont été les effets du modèle de croissance économique du Cameroun sur les inégalités au cours des vingt dernières années ? Ce projet de recherche a examiné les transformations économiques structurelles du pays, le rôle des politiques de subvention et l'impact de l'urbanisation sur les inégalités. Il révèle que le développement du secteur tertiaire et des villes a contribué à accentuer les inégalités.

Pourquoi ce projet ?

Alors que le Cameroun vise le statut d'économie émergente en 2025 via la diversification de son économie, la capacité de la croissance à devenir inclusive est incertaine. En effet, entre 2007 et 2014, la pauvreté a peu reculé, et les inégalités ont augmenté, que ce soit entre les zones rurales et urbaines ou à l'intérieur d'une même zone. Il convient donc d'analyser en détail l'évolution structurelle du marché du travail et de ses fortes tensions, l'urbanisation et l'inefficacité des politiques de redistribution mises en place en 2008 pour comprendre ce qui apparaît comme un paradoxe.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Le projet de recherche visait à nourrir les réflexions stratégiques sur les prochaines phases de mise en œuvre du Document de stratégie de croissance et d'emploi (DSCE) 2010-2019, menées par le gouvernement et les partenaires du projet. Il a été conçu pour étudier trois thématiques : le lien entre inégalités et transformations structurelles de l'économie, le rôle des politiques de subvention dans l'évolution des inégalités et l'impact de l'urbanisation sur les inégalités.

Les résultats

L'étude montre qu'en dépit d'une transformation structurelle au profit du secteur tertiaire, les inégalités ont augmenté au Cameroun. À l'échelle nationale, les inégalités de dépenses totales entre les ménages ont augmenté et le coefficient de Gini est passé de 0,39 en 2007 à 0,44 en 2014. La pression démographique de plus en plus forte dans les zones urbaines a également accentué les inégalités d'emploi, de logement et d'accès aux services publics.

Les inégalités environnementales touchent toutes les régions de manière similaire. Cependant, au sein de celles-ci, l'étude révèle que l'accès aux services publics constitue un facteur de résilience face aux inégalités environnementales.

Le projet de recherche indique en outre que le marché du travail informel contribue largement au haut niveau d'inégalités dans le pays. Les

travailleurs de l'économie informelle n'ont que peu accès aux services publics et aux filets de protection sociale.

Les inégalités de dépenses totales des ménages et d'accès à l'emploi sont corrélées avec le niveau d'éducation et l'accès aux services publics. Enfin, il apparaît que la crise du Covid-19, qui a durement touché le Cameroun par rapport aux autres pays africains, accentuera vraisemblablement les inégalités de revenus, de genre et d'éducation.

Recommandations issues des observations

- **Promouvoir le secteur secondaire** par le biais de politiques et de création d'emplois.
- **Développer l'accès à une éducation de qualité** pour les plus démunis.
- **Créer des opportunités d'emplois salariés et d'activité non salariée.**
- **Favoriser un développement urbain/rural plus équitable**, notamment en termes d'infrastructures.
- **Augmenter les subventions à la production** et réduire celles consacrées aux dépenses.
- **Rendre les subventions publiques plus équitables et cibler les populations vulnérables**, notamment pour ce qui est de la santé et de l'éducation.
- **Axer l'intervention publique sur les petites entreprises et les entreprises familiales ainsi que sur les groupes vulnérables** pour faire face à la crise sanitaire.

EN SAVOIR PLUS

→ bit.ly/afd-changement-structurel

CONTACTS : David Chetboun, chargé de recherche, AFD –
Maxime Terrieux, chargé de recherche, AFD –
Claire Galante, cheffe de projet, agence AFD de Yaoundé



Évaluer les inégalités d'accès aux services de base



CÔTE D'IVOIRE

Nom du projet Inégalités d'accès aux services de base et impact des politiques publiques en Côte d'Ivoire

Montant 134 532 €

Partenaire Laboratoire d'analyse et de modélisation des politiques économiques (LAMPE), université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Ce projet a examiné la nature des inégalités qui frappent la Côte d'Ivoire et les liens entre les politiques publiques et les chocs. Il apparaît que les inégalités économiques au sein des groupes de population ont augmenté depuis 2002, tandis que les inégalités intergroupes ont diminué. En matière d'accès aux services de base, les écarts entre les groupes se sont resserrés sans que les causes des inégalités aient évolué.

| Pourquoi ce projet ?

Alors que l'économie ivoirienne connaît une certaine embellie, le niveau de pauvreté et des inégalités peine à baisser. Depuis 2012, les taux de croissance moyens du PIB réel du pays dépassent les 8 %. Toutefois, le niveau de pauvreté demeure élevé (46,3 %) de même que les inégalités. Pour l'année 2015, l'indice de Gini de la Côte d'Ivoire est estimé à 0,402 par l'INS et 0,415 par la Banque mondiale.

Les évaluations des contributions relatives aux différents facteurs d'inégalités reposaient sur un modèle de régression et la méthode de décomposition de Shapley. L'impact de la crise de 2002 sur les inégalités a été étudié selon une méthode d'évaluation de l'impact qui a pris en compte les interactions entre la population des deux zones du pays.

| Les résultats

L'étude montre que la crise de 2002 a aggravé les inégalités en Côte d'Ivoire, qui plus est si l'on tient compte des effets des migrations interrégionales. Entre 2002 et 2015, les inégalités entre les différents groupes de population (selon leur appartenance sociale, ethnique, géographique, etc.) ont augmenté et sont plus importantes que les inégalités intergroupes. Les dépenses des 10 % les plus pauvres ont augmenté et des améliorations concrètes ont été apportées à l'accès aux services de base pour l'ensemble de la population ivoirienne. Néanmoins, les ménages vivant en zone urbaine et ceux dirigés par des hommes restent favorisés, notamment en termes de dépenses et de propriété.

D'un point de vue spatial, l'ouest et le sud-ouest du pays sont les régions les plus défavorisées. Les chocs tels que la crise de 2002 n'ont, semble-t-il, fait que renforcer les inégalités spatiales.

Enfin, les facteurs d'inégalités demeurent essentiellement l'accès aux infrastructures de base (eau potable et électricité), l'éducation, la santé, l'emploi et l'environnement.

| Recommandations issues des observations

- **Mettre l'accent sur l'accès aux services de base (eau potable et électricité), au logement, à l'éducation et à l'emploi dans les politiques**, en particulier dans les zones rurales.
- **Élargir les politiques sociales (santé et éducation) à l'ensemble du territoire**, prioritairement dans les régions hors de la capitale (Abidjan).
- **Prendre en compte les effets des migrations de population** dans l'évaluation de l'impact économique et social des crises et élaborer des politiques visant à réduire les inégalités.

➡ **EN SAVOIR PLUS**
bit.ly/afd-access-services

CONTACT : Linda Zanfini,
chargée de recherche, AFD



| Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce programme de recherche visait à établir un diagnostic des inégalités en Côte d'Ivoire en étudiant les initiatives prises jusqu'à présent par les pouvoirs publics en vue de lutter contre les inégalités et en évaluant leurs impacts. À l'aide de données issues d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages, l'étude a calculé les principaux indicateurs de mesure d'inégalités et cartographié la distribution spatiale des inégalités. Une analyse des inégalités des chances, d'accès à la propriété et au patrimoine ainsi qu'aux sources de ces inégalités a donc été menée.



Questionner les inégalités à travers le prisme des opportunités



GHANA

Nom du projet Les dynamiques et interactions des inégalités de revenu et des inégalités des chances au Ghana

Montant 130 000 €

Partenaire Institute of Statistical, Social and Economic Research (ISSER), University of Ghana

Quels sont les déterminants microéconomiques des inégalités économiques et quel rôle jouent les inégalités des chances ? Ce projet a examiné les inégalités du point de vue spatial, ethnique, de genre et d'accès à l'éducation. Il apparaît que les inégalités de consommation sont généralement plus fortes dans les régions où la pauvreté est la plus marquée, une situation directement liée aux inégalités des chances, mais pas exclusivement.

Pourquoi ce projet ?

Le Ghana a vécu une croissance économique rapide et une réduction significative des taux de pauvreté ces dernières années. Pourtant, la réduction de la pauvreté ne s'est pas traduite par une réduction des inégalités. Il existe des inégalités spatiales dans le pays, principalement matérialisées par les différences de revenus entre le nord et le sud du Ghana. Les inégalités de genre persistent, notamment en termes de répartition du patrimoine et de sécurité de l'emploi.

En modifiant la capacité d'un ménage à investir dans le développement du capital humain de ses enfants, les inégalités économiques limitent les opportunités d'avancement social et économique de la génération suivante.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Le projet s'est appuyé sur des données relatives aux inégalités au Ghana et visait à les consolider pour mettre en lumière certaines lacunes importantes en matière de politiques publiques. Il a étudié l'évolution des inégalités économiques au Ghana entre 2010 et 2014 afin d'en comprendre les causes. Pour ce faire, l'étude a adopté un point de vue spatial, ethnique et de genre pour traiter les questions de distribution dans la tranche la plus basse et au sommet de celle-ci.

Enfin, et surtout, le projet a examiné la nature et l'importance des liens entre les inégalités économiques et les inégalités des chances en matière d'éducation.

Les résultats

En raison des inégalités économiques, l'accès aux éléments essentiels de la réussite scolaire (infrastructures de qualité, livres et autres supports pédagogiques notamment) n'est pas équitable. Ce déséquilibre influe sur les résultats scolaires des élèves et sur leur bien-être.

Les inégalités des chances représentent environ 8,1 % des inégalités de consommation totales au Ghana, et bien que ces inégalités nuisent d'abord à l'apprentissage, leur impact se ressent sur l'ensemble des inégalités des chances. Le lieu de naissance, le lieu de résidence, l'éducation parentale et la présence des parents au sein du foyer y contribuent fortement aussi. Si certains facteurs semblent avoir accentué la pauvreté et les inégalités, comme l'agriculture en zone urbaine et les ratios de dépendance élevés



des familles, d'autres facteurs ont l'effet inverse, tels que l'urbanisation et la mise en place de filets de protection sociale.

À l'échelle nationale, les inégalités de consommation ont augmenté tandis que l'incidence de la pauvreté a diminué. Sur le plan régional, les dynamiques semblent plus contrastées. Dans l'ensemble, le projet révèle que les inégalités de consommation sont fortes dans les régions avec une haute incidence de la pauvreté et faibles dans les régions où la pauvreté a une moindre incidence. Cette corrélation semble s'être renforcée au fil du temps.

Recommandations issues des observations

- **Mettre en place des politiques qui garantissent un accès à l'éducation à l'ensemble de la population** et qui puissent améliorer les opportunités que la génération actuelle présentera à ses enfants (pour leur avenir). Dans le contexte du Ghana, la gratuité du lycée peut y contribuer. Cette mesure devra faire l'objet d'un suivi afin qu'elle soit pérenne et ne nuise pas à la qualité des résultats scolaires.
- **Concevoir des interventions politiques plus nuancées** pour veiller à ce que les résultats soient satisfaisants sur les deux axes (pauvreté et inégalités) et atteints conjointement.

EN SAVOIR PLUS

➔ bit.ly/afd-inégalités-revenus-chances

CONTACT : Anda David,
chargée de recherche, AFD



Appréhender l'incidence des politiques fiscales



KENYA

Nom du projet Diagnostic des inégalités et étude de l'incidence fiscale au Kenya

Montant 119 828 €

Partenaire School of Economics, University of Nairobi (Kenya)

Comment faire face aux inégalités persistantes dans un pays qui a déjà réalisé des progrès importants en matière de lutte contre la pauvreté, les maladies et l'illettrisme ? Ce projet a réalisé une analyse approfondie des inégalités et a étudié l'impact des politiques fiscales sur les inégalités au Kenya. Il révèle que les mesures adoptées par le gouvernement ont permis de réduire les inégalités, mais ont eu des effets négatifs sur les plus démunis.

| Pourquoi ce projet ?

Au Kenya, le taux de pauvreté est passé de 52 % de la population en 1997 à 36 % en 2015. Toutefois, cette même année, plus de la moitié de la richesse totale était contrôlée par les 20 % les plus riches de la population. L'évaluation des causes de ces inégalités pourrait aider à concevoir et mettre en œuvre des politiques visant à les réduire tout en évitant d'autres problèmes sociaux. Des politiques fiscales et de redistribution bien pensées pourraient notamment jouer un rôle essentiel dans la réduction des inégalités de revenus.

| Quels objectifs et quelle méthode ?

Le projet a deux principaux objectifs : étudier l'évolution des inégalités et de la pauvreté au Kenya depuis l'indépendance et évaluer l'impact de ses politiques fiscales sur les inégalités.

La méthodologie conçue par le Commitment to Equity Institute (Lustig et Higgins, 2017) a été utilisée pour analyser en profondeur l'impact des politiques fiscales. Par ce biais, l'étude entendait déterminer qui paie le plus d'impôts et qui bénéficie des transferts et dépenses publiques dans le pays, et identifier les instruments fiscaux ayant le plus fort impact sur la réduction des inégalités.

| Les résultats

Si les inégalités de dépenses par habitant n'ont pas diminué sur la décennie 1995-2005/2006, la période suivante (2005/2006-2015/2016) a été marquée par une baisse significative. Au Kenya, les inégalités portent principalement sur la propriété foncière, le patrimoine et les revenus du travail. Sur le marché du travail, une grande part de femmes et de jeunes n'ont pas accès à un emploi décent. Enfin, les disparités dans l'accès aux services essentiels se font au détriment des zones rurales, arides ou semi-arides et, plus généralement, des pauvres.

Bien que les mesures prises par l'État (fiscalité et transferts) aient entraîné une réduction des inégalités, elles ont également eu pour effet d'augmenter le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et l'écart entre ce seuil et le revenu des pauvres. Le rôle des politiques fiscales est primordial dans la réduction des inégalités. Le coefficient de Gini a baissé de 20,8 % sous l'effet conjugué de la fiscalité et des dépenses publiques. Les services publics d'éducation et de santé ont entraîné une diminution considérable des inégalités.

| Recommandations issues des observations

- Étudier davantage les principaux facteurs de baisse des inégalités.
- Améliorer l'accès à l'éducation secondaire et supérieure tout en garantissant l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur.
- Améliorer l'accès aux services essentiels tels que l'eau potable, l'assainissement et l'électricité avec des interventions accrues en milieu rural.
- Améliorer la fréquence et la qualité des enquêtes sur les budgets des ménages.
- Diminuer, voire supprimer l'impôt sur les produits consommés majoritairement par les ménages à faibles revenus (le carburant, par exemple).
- Améliorer la progressivité des transferts monétaires ou assimilés en améliorant la couverture et en augmentant les montants distribués.

EN SAVOIR PLUS
bit.ly/afd-incidence-fiscale

CONTACTS : Hélène Ehrhart, chargée de recherche, AFD – Anda David, chargée de recherche, AFD





Décrypter les déterminants de la mobilité sociale



MEXIQUE

Nom du projet Inégalités, mobilité sociale et perceptions au Mexique

Montant 164 236 €

Partenaires Centro de Estudios Espinosa Yglesias (CEEY, Mexique) – El Colegio de México (COLMEX)

La persistance des inégalités socio-économiques tient-elle en partie au niveau de tolérance d'une société vis-à-vis des inégalités ? Ce projet a étudié les liens entre mobilité sociale, inégalités et perceptions au Mexique. Il révèle ainsi qu'en dépit d'une faible mobilité sociale dans le pays, notamment aux extrémités de l'échelle, la population montre peu d'aversion aux inégalités.

| Pourquoi ce projet ?

Au Mexique, plus de 40 % de la population vit en dessous du seuil officiel de pauvreté. Malgré des inégalités socio-économiques prononcées au sein de sa population, non seulement entre les plus pauvres et les plus riches, mais également entre les régions, le Mexique affiche une faible mobilité sociale, notamment aux extrémités de l'échelle socio-économique. Exemple : seules quatre personnes sur cent passeront durant leur vie du quintile le plus pauvre de la population au quintile le plus riche, et seuls 2 % suivront la trajectoire inverse.

| Quels objectifs et quelle méthode ?

À l'aide d'une méthode d'analyse multidimensionnelle et longitudinale, menée sur plusieurs régions, ce projet a exploré le lien entre inégalités économiques et mobilité sociale. Il a ouvert le débat sur les mécanismes sous-jacents et les meilleures solutions pour y faire face. Afin de mettre en lumière la perception des inégalités et de la mobilité sociale par la population mexicaine, le projet a réalisé des enquêtes sur plusieurs territoires, au sein de populations aux niveaux de performance socio-économique variés, et ce, dans quatre villes différentes.

| Les résultats

À l'échelle nationale (données agrégées), la mobilité sociale est faible. Chaque génération démarre avec un niveau d'inégalité de richesse représentant au moins 62 % de celui de la génération précédente. Il existe également de grandes disparités de mobilité sociale entre les régions du pays. La mobilité sociale est plus élevée dans les États du nord du Mexique que dans les régions centrales (à l'exception de Mexico) et elle est presque inexistante dans les États du sud.

L'étude a montré que les individus ont une perception assez juste des taux de pauvreté, mais surestiment largement la diffusion de la richesse. Selon l'étude, ces perceptions varient selon le niveau de richesse. Les personnes pauvres pensent qu'il y a une plus forte proportion d'individus aux extrémités de l'échelle de la richesse et de la pauvreté que les personnes riches. Enfin, l'aversion de la population aux inégalités semble faible au regard de sa réticence à payer pour les réduire. La population a une vision erronée de l'imposition et de son assiette dans le pays.

| Recommandations issues des observations

- **Investir massivement dans des programmes d'intervention auprès de la petite enfance, la planification familiale, le logement et les infrastructures sociales**, notamment dans les États où la mobilité ascendante est plus faible.
- **Améliorer la qualité des études secondaires**, réduire le taux de décrochage et favoriser l'emploi formel.
- **Répartir équitablement les fruits de la croissance issue du commerce** par la redistribution directe des dépenses publiques en faveur du développement social et économique ou par le soutien aux entreprises des États plus pauvres afin que celles-ci rejoignent les filières porteuses du système économique nord-américain.
- **Informers la population de sa situation économique réelle**, du nombre de particuliers à haut revenu ainsi que du revenu mexicain moyen.
- **Mieux éduquer la population sur le lien entre les types de fiscalité et la répartition des revenus** qui peut en découler afin d'ouvrir la voie à de meilleures politiques publiques.

23



➡ **EN SAVOIR PLUS**
bit.ly/afd-mobilité-sociale

CONTACT : Anda David,
chargée de recherche, AFD



Évaluer la pertinence des politiques publiques en faveur de l'agro-écologie



SÉNÉGAL

Nom du projet Politiques publiques en agro-écologie et inégalités de revenus en milieu rural au Sénégal

Montant 134 054 €

Partenaires CIRAD (France) – Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) – université de Thiès (Sénégal)

L'agro-écologie est-elle le moyen le plus efficace d'accroître les rendements au Sénégal tout en réduisant les inégalités et en préservant l'environnement ? Le projet a analysé les inégalités sur le bassin arachidier sénégalais et évalué l'impact des politiques publiques en faveur de l'agro-écologie. Il montre que les subventions pour l'achat d'engrais seraient la solution la plus adaptée pour lutter contre les inégalités d'accès à la terre et aux facteurs de production.

| Pourquoi ce projet ?

La réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus est une des priorités des gouvernements sénégalais depuis la fin des années 1990. Pourtant, ces deux fléaux persistent, notamment dans les zones rurales du pays. Afin de promouvoir une croissance bénéfique aux plus pauvres, le développement du secteur agricole est fondamental. Au Sénégal, parmi différentes trajectoires possibles, l'intensification agro-écologique apparaît comme une option de choix pour ce développement, du point de vue de la productivité comme de l'environnement. Les mesures incitatives nationales peuvent être mises en place pour entamer cette transition agro-écologique. Cependant, les études quantifiant l'impact de ces pratiques sur le revenu des agriculteurs et surtout sur les inégalités de revenu restent peu nombreuses.

| Quels objectifs et quelle méthode ?

L'étude visait à examiner les inégalités dans le bassin arachidier sénégalais, l'une des plus grandes régions agricoles du pays, et à en comprendre les facteurs. Elle a analysé l'impact de différents types de politiques publiques assorties de mesures incitatives sur les inégalités de revenu et l'intensification agro-écologique. Cette recherche avait pour objectif de déterminer le type de subvention le plus propice à la réduction des inégalités pour le secteur agricole au Sénégal.



| Les résultats

Les subventions aux engrais, avec ou sans assurance, semblent la politique la plus efficace pour réduire la pauvreté et les inégalités. Elles favorisent une croissance équilibrée de la production céréalière et contribuent au développement des zones d'agro-écologie intensive. Si la distribution spatiale de la pauvreté est relativement homogène dans la zone étudiée, des inégalités peuvent naître des chocs dus aux précipitations. Toutefois, l'accès à la terre et la capacité d'investissement se révèlent les facteurs les plus déterminants dans les inégalités de revenu agricole entre les ménages. Enfin, si les revenus non agricoles et les transferts exacerbent les inégalités, ils peuvent aussi contribuer fortement à la lutte contre la pauvreté.

| Recommandations issues des observations

- **Développer les subventions aux engrais minéraux** en garantissant une distribution de ces intrants à tous les exploitants, même les plus pauvres, tout en soutenant la filière maraîchère.
- **Observer l'évolution des pratiques en matière de fertilisation** pour anticiper la mise en place de mesures complémentaires et éviter l'utilisation abusive d'engrais, le cas échéant.
- **Protéger les parcs agroforestiers actuels et les terres non cultivées restantes** pour préserver la séquestration géologique du dioxyde de carbone et l'élevage extensif.
- **Développer des activités agricoles** en amont et en aval pour favoriser l'emploi extra-agricole.
- **Cibler les paysans les plus pauvres** pour promouvoir l'accès à la terre et aux moyens de production.
- **Intensifier les transferts directs et les activités de service liées à l'agriculture** pour développer l'emploi non agricole et l'accès aux facteurs de production.
- **Concevoir des filets de sécurité** (assurance) **et des stratégies d'anticipation des risques** (prévisions météorologiques et climatiques) pour les années de faibles précipitations.



EN SAVOIR PLUS

bit.ly/afd-agroecologie-politiques-publiques

CONTACT :

Philippe Roudier,
chargé de
recherche, AFD



Étudier l'impact du capital humain et social



TUNISIE

Nom du projet Inégalités économiques, sociales et régionales en Tunisie

Montant 100 000 €

Partenaires Agence nationale de la promotion de la recherche scientifique (ANPR, Tunisie) – Faculté d'économie et de management de Tunis, université de Tunis El Manar

Les facteurs historiques tels que la transmission intergénérationnelle des compétences et des savoir-faire contribuent-ils aux inégalités en Tunisie ? Le projet a analysé l'impact du capital humain hérité et du capital social sur les inégalités entre les régions. D'après ses conclusions, si le capital humain hérité joue sans aucun doute un rôle dans ces inégalités, le capital social n'y contribue pas.



Pourquoi ce projet ?

Des recherches sur l'origine des inégalités régionales ont déjà été menées dans le monde, et ont montré l'importance de certains facteurs liés aux disparités géographiques ou le rôle du capital social. Toutefois, ces approches historique et sociale de l'analyse des inégalités n'ont pas encore été appliquées en Tunisie. Elles pourraient aider à comprendre les fortes inégalités sociales et régionales qui existent dans ce pays en termes de revenus et d'accès aux services essentiels, notamment l'éducation et la santé.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Le projet a examiné différentes inégalités en Tunisie pour fournir une description et une analyse approfondies, et *in fine* proposer des outils d'aide à la décision pour mieux concevoir les politiques de lutte contre les inégalités. Le projet a exploré les déterminants de la répartition spatiale des inégalités, afin d'aboutir à de nouvelles propositions sur le rôle du capital humain, acquis et hérité, et du capital social.

Le projet a également étudié l'impact du capital humain hérité et du capital social sur les inégalités entre les régions. Le capital humain hérité désigne les compétences et le savoir-faire transmis par les générations précédentes. Il est mesuré par un indice regroupant le niveau d'éducation des grands-parents, leur niveau de compétence et la complexité de leur profession. Le capital social d'une communauté

se fonde sur les croyances et les valeurs que partagent ses membres. Ces valeurs déterminent le niveau de coopération et de confiance à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.

Les résultats

Le projet a donné lieu à un diagnostic mondial et régional des inégalités monétaires et non monétaires en Tunisie. Il indique une baisse des inégalités entre 1985 et 2015, même si celles-ci demeurent élevées et source de préoccupations politiques. Les inégalités non monétaires restent elles aussi très fortes dans tout le pays, en dépit des progrès récents en la matière. Des inégalités d'opportunités persistent pour les enfants, les jeunes et les femmes.

Les données de quatre régions du pays confirment sans ambiguïté l'importance du capital humain hérité comme facteur expliquant les inégalités. Le niveau de vie est plus élevé dans les régions où le capital humain hérité est plus élevé.

Le projet montre également qu'en matière de capital social, les Tunisiens restent regroupés en communautés étroites, généralement à l'échelle de la famille. Ceci traduit une faiblesse structurelle dans la diffusion et le développement du capital social.

L'étude n'en conclut pas que le capital social a un impact important sur les inégalités. Les données recueillies invitent toutefois à étudier davantage le capital social dans ces régions et dans l'ensemble du pays.

Recommandations issues des observations

- **Réaliser un inventaire systématique** du capital humain hérité (savoir-faire et patrimoine immatériel) de chaque région.
- **Restructurer le système éducatif** pour assurer une égalité des chances pour tous et un réel accès universel à l'éducation pour tous les enfants et les jeunes.
- **Encourager les écoles à consacrer davantage de moyens à l'éducation civique** et à la diffusion de valeurs sociales bénéfiques, essentielles au développement du capital social.

EN SAVOIR PLUS

bit.ly/afd-capital-humain-social

CONTACT : Cecilia Poggi,
chargée de recherche, AFD



Explorer les multiples facettes des inégalités



VIÊT NAM

Nom du projet Analyse des inégalités multidimensionnelles au Viêt Nam

Montant 100 000 €

Partenaire Oxfam Intermón (Espagne)

Quelles sont les priorités politiques dont le gouvernement doit s'emparer pour réduire les inégalités ? Ce projet a consisté en une analyse multidimensionnelle des inégalités au Viêt Nam. Il met en lumière des inégalités graves et persistantes entre sous-groupes de population sur des axes d'inégalités spatiale, socio-économique et ethnique, en défaveur essentiellement des femmes, des minorités ethniques et des foyers ruraux.



Pourquoi ce projet ?

Au Viêt Nam, près de 30 millions de personnes se sont élevées au-dessus du seuil de pauvreté officiel au cours des trois dernières décennies et l'indice de développement humain (IDH) du pays s'est considérablement accru. Toutefois, les données montrent que les inégalités de revenu au Viêt Nam ont augmenté au cours des vingt dernières années. Selon la Banque mondiale, le coefficient de Gini est passé de 35,7 en 1992 à 38,7 en 2012. D'après les calculs d'Oxfam-Viêt Nam, la personne la plus riche du Viêt Nam gagne plus en un jour que le Viêt Namien le plus pauvre en dix ans.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce projet avait pour but de mettre en lumière les inégalités au Viêt Nam à travers une analyse multidimensionnelle et à l'aide du cadre de mesure des inégalités développé par Oxfam et la London School of Economics. Ce cadre s'appuie sur l'approche par les capacités d'Amartya Sen pour évaluer les inégalités de bien-être des individus dans sept domaines. Outre les inégalités de revenu et de patrimoine, l'étude analyse les inégalités dans des domaines clés, dont l'espérance de vie, la santé ou l'éducation et l'apprentissage, la participation, l'influence et la prise de position. Les résultats ont vocation à nourrir les échanges avec les parties prenantes, notamment lors des débats politiques portant sur la question des inégalités.

Les résultats

L'étude a décelé des écarts importants entre les sous-groupes de population sur les axes d'inégalités spatiale, socio-économique et ethnique dans leur capacité à jouir du droit à une éducation de qualité, à vivre une vie sans maladie et à accéder à des établissements de soins de santé de qualité. Les personnes appartenant à des minorités ethniques, les femmes et les personnes vivant dans les provinces rurales sont plus touchées par les inégalités en matière de santé et d'éducation que les hommes et les ménages à revenus élevés vivant dans des zones à prédominance urbaine. En outre, l'inégalité dans la capacité à participer, à faire entendre sa voix et à influencer les affaires publiques est extrêmement aiguë entre les hommes et les femmes et entre les ménages les plus pauvres, avec un niveau d'éducation plus faible, et les ménages urbains les plus riches, plus instruits.

Recommandations issues des observations

- **Mettre l'humain au centre des politiques élaborées.** Celles-ci ne doivent pas se concentrer uniquement sur la croissance, mais aussi sur les différentes dimensions du bien-être.
- **Instaurer des politiques de redistribution des revenus et en faveur des plus démunis** en rendant l'impôt national plus progressif.
- **Augmenter les dépenses budgétaires en faveur de la santé publique et de l'éducation**, et améliorer l'accès au réseau de distribution d'eau potable dans les écoles et les foyers.
- **Concevoir des politiques et des programmes spécifiques** pour les personnes appartenant aux minorités ethniques, les femmes et les petits paysans vivant dans des zones reculées.
- **Consolider les données, les analyses et les études**, les mettre à la disposition des citoyens et de la société civile, et les intégrer dans les politiques nationales de développement.
- **Favoriser l'esprit critique, l'éducation à une citoyenneté active et les programmes de sensibilisation** pour les femmes, les personnes les moins éduquées et les ménages les plus pauvres.

EN SAVOIR PLUS

→ bit.ly/afd-inégalités-multidimensionnelles

CONTACT :

Felipe Korreales, chargé de recherche, AFD



Mesurer l'équité en matière de dépenses de santé



BURKINA FASO



MALAWI



ZAMBIE

Nom du projet Évaluer l'équité en matière de dépenses de santé en Afrique subsaharienne

Montant 125 000 €

Partenaires Heidelberg University (Allemagne) – University of Zambia – University of Malawi – NANEBO Consult (Burkina Faso)

Les récents investissements dans les réformes en faveur d'une couverture santé universelle (CSU) ont-ils contribué à réduire les inégalités en matière de dépenses de santé ? Ce projet a étudié les bénéfices des réformes de la CSU en termes d'équité au Malawi, en Zambie et au Burkina Faso. Il apparaît que ces réformes ont favorisé une répartition plus équitable des dépenses de santé à l'échelle nationale, malgré des écarts persistants.

| Pourquoi ce projet ?

L'adoption récente des Objectifs de développement durable (ODD) oblige les pays à maintenir et à accroître les investissements dans le domaine de la santé tout en réduisant les inégalités actuelles dans l'accès au soin et l'état de santé entre les groupes. Toutefois, les données disponibles et fiables sur les avantages en matière d'équité des récentes réformes de la CSU (allant de la suppression des frais d'utilisation au financement axé sur les résultats) sont encore limitées.

| Quels objectifs et quelle méthode ?

Les travaux d'étude se sont penchés sur les bénéfices des dépenses de santé en termes d'équité, et plus particulièrement sur les récentes réformes de la couverture santé universelle (CSU) dans trois pays d'Afrique subsaharienne : le Malawi, la Zambie et le Burkina Faso. Ils ont examiné la distribution de l'ensemble des dépenses publiques pour les services curatifs et de maternité. Ils ont examiné à la fois les bénéficiaires individuels et les disparités selon les districts ou les établissements. Pour étayer de futurs investissements dans ce domaine, le projet a étudié la situation sociale et politique à l'origine des politiques spécifiques en faveur de la CSU.

| Les résultats

Sur l'ensemble des pays, la répartition des dépenses publiques et générales est de plus en plus équitable, une évolution plus marquée dans les niveaux de soin inférieurs (centres médicaux) que dans les niveaux supérieurs (hôpitaux). La répartition des dépenses publiques a tendance à être plus égalitaire ou davantage en faveur des pauvres que la répartition des dépenses globales. Il existe des différences significatives entre les régions, provinces ou districts qui ne peuvent s'expliquer uniquement par la portée et le contenu des réformes de la CSU, notamment au Burkina Faso et au Malawi. Au Burkina Faso et en Zambie, les inégalités en matière de dépenses institutionnelles sont plus grandes pour les services de maternité que pour les services curatifs.

| Recommandations issues des observations

- **Au Burkina Faso et au Malawi**, étudier les raisons des disparités régionales pour déterminer les solutions adaptées et orienter les ressources vers les régions qui présentent actuellement les plus fortes inégalités dans la répartition des dépenses de santé.
- **Au Burkina Faso, soutenir les réformes du financement de la santé** favorisant la suppression des frais pour les patients, en mettant l'accent sur les services d'hospitalisation et les réformes visant la gratuité des prestations publiques.
- **Au Malawi, investir davantage dans les partenariats public-privé** pour élargir et renforcer les accords de niveau de service avec la Christian Health Association of Malawi (CHAM) et les établissements privés.
- **En Zambie, concevoir des politiques** afin d'augmenter le recours aux prestations et d'améliorer l'aiguillage des patients ; **mettre en place un transport d'urgence efficace** entre les niveaux de soin primaire et secondaire ; et **traiter les causes des inégalités persistantes** dans les dépenses publiques globales affectées aux services de maternité.



➡ **EN SAVOIR PLUS**
bit.ly/afd-dépenses-santé

CONTACT : Cecilia Poggi,
chargée de recherche, AFD



Connaître l'impact du développement de l'enseignement supérieur privé



Nom du projet Politiques publiques, développement de l'enseignement supérieur privé et inégalités

Montant 125 000 €

Partenaire Centre population et développement (CEPED), université Paris Descartes/Institut de recherche pour le développement (IRD, France)

Le développement récent du secteur de l'enseignement supérieur contribue-t-il à une démocratisation de l'enseignement supérieur et à la réduction des inégalités ? Ce projet a examiné le lien entre enseignement supérieur, développement d'une offre privée et inégalités dans sept pays répartis sur trois continents. Il révèle que dans l'ensemble, le secteur privé contribue à accentuer les inégalités.

Pourquoi ce projet ?

L'éducation joue un rôle essentiel dans la production comme dans la lutte contre les inégalités, au sein d'un même pays ou d'un pays à l'autre. Si l'essor de l'offre d'enseignement supérieur privé observé dans les pays émergents et en développement au cours des 15 dernières années participe à la croissance de l'enseignement supérieur de masse, elle soulève des questions quant à la cohésion sociale. Toutefois, ce mouvement n'est pas forcément synonyme de réduction des inégalités d'accès ou d'égalisation des conditions de réussite académique. Par exemple, au Mexique, 1 % seulement des 15-24 ans du quintile le plus pauvre poursuivent leurs études dans le supérieur contre 32 % dans le quintile le plus riche.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce programme de recherche pluridisciplinaire (incluant la sociologie, l'économie, la démographie et les sciences de l'éducation) a étudié le lien entre enseignement supérieur, développement de l'offre privée et inégalités. La recherche portait sur un échantillon représentatif de pays émergents ou en développement : l'Inde et le Viêt Nam pour l'Asie, l'Argentine, le Mexique et le Pérou pour l'Amérique latine, le Sénégal et la RDC pour l'Afrique.

L'étude visait principalement à caractériser l'évolution de l'enseignement supérieur, public comme privé, à identifier dans quelle mesure et comment les politiques publiques prennent en considération les inégalités dans l'enseignement supérieur, ainsi que la croissance du secteur privé et son impact sur les inégalités. Enfin, le projet entendait discerner si les acteurs du secteur privé d'enseignement supérieur inscrivent la lutte contre les inégalités dans leurs objectifs et, le cas échéant, pourquoi et comment.

Les résultats

L'idée selon laquelle le marché libre est plus efficace que les services publics s'agissant d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur et de réduire les inégalités est souvent invoquée pour justifier la privatisation et la déréglementation de ce secteur ; un postulat que les résultats de ce projet de recherche remettent en question. Ils montrent en effet



que, combinés, le désengagement des États et le manque de service public, la libéralisation et la marchandisation du système favorisent les inégalités éducatives et sociales.

Dans les sept pays étudiés, le secteur de l'enseignement supérieur privé est hétérogène, hiérarchique, et reproduit les segmentations et les fractures sociales existantes. Bien qu'il soit impossible d'établir une comparaison entre ces pays, on observe néanmoins que, partout, le supérieur privé contribue à accentuer les inégalités.

Les frais d'inscription pratiqués par ces établissements tendent à exclure la majeure partie de la population. En outre, l'accès à ces instituts, qui offrent la possibilité d'accéder aux emplois les plus rémunérateurs, diffère également selon le niveau d'éducation et la situation professionnelle des parents. Ce double mécanisme alimente un cercle de reproduction des inégalités, qu'elles soient socio-économiques, éducatives, professionnelles, ethniques, géographiques, de genre ou de caste.

EN SAVOIR PLUS

➡ bit.ly/afd-enseignement-superieur

CONTACT : Linda Zanfini, chargée de recherche, AFD



Comprendre le rôle de la fiscalité dans les inégalités



Nom du projet Comprendre le rôle de la fiscalité dans la réduction des inégalités

Montant 125 000 €

Partenaire Institut de recherche pour le développement (IRD, France)

Y a-t-il un lien entre hausse des recettes fiscales et baisse ou hausse des inégalités ? Ce projet a examiné le lien entre les politiques fiscales et les inégalités en Afrique. Il a découvert que le volet fiscal des politiques budgétaires constitue un instrument essentiel de lutte contre les inégalités à la disposition des gouvernements.

Pourquoi ce projet ?

L'Objectif de développement durable (ODD) 10 affirme comme objectif que la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres au sein d'un pays doit être plus forte que la moyenne nationale. L'atteinte de cet objectif nécessite la mise en place de politiques économiques en faveur des plus pauvres, en termes de dépenses publiques et de fiscalité. En parallèle, la mobilisation de recettes fiscales peut jouer un rôle clé dans le financement des ODD. Toutefois, il importe de comprendre sous quelles conditions cette collecte accrue de recettes fiscales peut répondre au mieux à l'objectif de réduction des inégalités. L'évitement fiscal généralisé complique la mobilisation des ressources nationales dans les pays d'Afrique subsaharienne tels que la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal. Dans ces pays, les inégalités n'entraînent aucune pression de la part de la société civile sur les autorités pour redistribuer les richesses, comme c'est le cas ailleurs, en raison de la faible gouvernance et du manque de participation et d'expression démocratiques.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce projet visait à analyser les différents liens entre politiques fiscales et inégalités, à travers notamment la progressivité de l'impôt et des dépenses publiques, mais également à étudier comment les cas de consolidation fiscale ont affecté les inégalités en matière de santé. Le projet a également examiné le degré de respect des obligations fiscales en Afrique en mesurant les effets des niveaux d'inégalités sur le comportement des citoyens vis-à-vis de l'impôt.

Les résultats

L'étude montre une corrélation positive entre la consolidation fiscale et la mortalité infantile, indiquant que les mères les plus pauvres et issues de la classe moyenne sont davantage touchées par la mortalité infantile en période d'austérité budgétaire que les mères les plus riches. Elle souligne également une corrélation directe entre inégalités et comportement fiscal. Par exemple : les personnes qui vivent dans des zones plus touchées par le manque d'éclairage public sont plus favorables à l'impôt, avec l'idée qu'elles pourraient bénéficier davantage de la redistribution. Par ailleurs, la contribution positive des impôts sur les inégalités locales semble liée à la confiance que les populations accordent à leurs autorités fiscales et

institutions au pouvoir et à la corruption qu'elles y perçoivent. Enfin, elle démontre que les systèmes fiscaux du Mali, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont un impact progressif sur les inégalités. Ceci résulte d'un mélange entre légère progressivité des impôts directs, dégressivité des impôts indirects et progressivité des dépenses publiques consacrées à l'éducation.

Recommandations issues des observations

- **Cibler les dépenses prioritaires** sans avoir recours à des coupes budgétaires pour soulager les plus pauvres et à une hausse des impôts des plus riches.
- **Améliorer le respect des obligations fiscales** en tenant compte de la demande de redistribution des contribuables.
- **Cibler les citoyens pauvres** éloignés des grands centres économiques en leur fournissant des biens publics.
- **Étudier les indicateurs locaux** lors de l'élaboration des politiques fiscales pour améliorer l'adhésion locale et donc la mobilisation des ressources.
- **Améliorer la transparence** des dépenses publiques, du recrutement des fonctionnaires et des marchés publics.
- **Améliorer la collecte de données** par le biais d'enquêtes auprès des ménages ; **mettre à la disposition des chercheurs les données fiscales** recueillies à l'échelle individuelle ou micro.



EN SAVOIR PLUS
→ bit.ly/afd-fiscalité-Afrique

CONTACTS : Hélène Ehrhart, économiste, AFD – Anda David, chargée de recherche, AFD



Examiner l'impact des programmes de protection sociale sur les inégalités



ÉTHIOPIE



INDE



PÉROU

Nom du projet L'impact distributionnel de la protection sociale : inégalités à court et à long terme en Éthiopie, en Inde et au Pérou

Montant 125 000 €

Partenaire Université du Luxembourg

Quels sont les impacts à court et à long terme des programmes de protection sociale sur les inégalités et la pauvreté ? À l'aide de données longitudinales, ce projet a réalisé une analyse comparative de trois programmes mis en place en Inde, en Éthiopie et au Pérou. Il en conclut que les programmes analysés, tout en réduisant la pauvreté, ont des effets limités sur les inégalités.

Pourquoi ce projet ?

Les systèmes de protection sociale sont devenus une forme populaire d'intervention utilisée à la fois par les gouvernements et par la communauté internationale de l'aide au développement. Les données empiriques démontrant l'efficacité de ces programmes demeurent rares, notamment en ce qui concerne l'incidence distributive, l'impact sur la pauvreté et sur les inégalités horizontales et spatiales. Ce projet de recherche visait à combler cette lacune.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Le projet entendait aller au-delà de l'évaluation des impacts directs souhaités pour se concentrer davantage sur les conséquences indirectes. Il s'agissait d'appréhender les effets de ces programmes sur le revenu et la richesse des foyers participants à court et à long terme. L'enjeu était aussi d'étudier l'impact des programmes sur les inégalités horizontales et spatiales, ainsi que leur effet sur les relations sociales des foyers et la répartition des ressources en leur sein.

Trois programmes de protection sociale nationaux ont été inspectés dans des pays présentant des contextes sociaux, culturels, politiques et économiques différents : le Productive Safety Net Program (PSNP) en Éthiopie, le Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme (NREGS) en Inde et le programme de transfert d'argent Juntos au Pérou.



Contrairement aux études classiques portant sur l'incidence des bénéfices observés, ce projet de recherche s'est penché sur les différences entre les politiques menées dans le temps et dans les différentes zones géographiques concernées, à l'intérieur de chaque pays, pour identifier les facteurs d'impact des politiques sociales.

Les résultats

Ce projet montre une forte corrélation entre les niveaux de vie et la couverture des programmes de protection sociale, indiquant une efficacité positive du ciblage. En outre, on constate moins d'inégalités parmi les participants au programme que chez les non-participants. Toutefois, les transferts émanant de ces programmes n'ont pas entraîné de réduction automatique des différences moyennes entre les groupes, ce qui montre le besoin d'initiatives politiques en faveur des communautés marginalisées. Dans l'ensemble, les programmes ont sensiblement réduit l'incidence et l'intensité de la pauvreté pour les plus démunis et les foyers souffrant de privations multiples. Les effets observés se sont prolongés à moyen et à long terme. Dans tous les programmes, les mesures de protection sociale ont également amélioré l'accès à la propriété et la présence des enfants à l'école. Le lien entre augmentation de la richesse du foyer et alimentation des enfants reste toutefois très faible.

Recommandations issues des observations

- Intégrer dans le suivi des politiques les mesures d'inégalités reposant sur les frontières sociales et culturelles pour améliorer la sensibilisation auprès des groupes en marge de la société.
- Tenir compte des contextes locaux et de l'attribution des ressources au sein du foyer dans l'élaboration des interventions politiques.
- Ajouter des indicateurs de pauvreté multidimensionnelle aux indicateurs financiers chiffrés pour suivre les tendances en matière de pauvreté, en comprendre les facteurs et évaluer l'efficacité des politiques.
- Enrichir les critères de ciblage d'informations issues du foyer pour étendre les programmes aux familles moins pauvres mais vulnérables.

EN SAVOIR PLUS
 bit.ly/afd-protection-sociale

CONTACT : Cecilia Poggi,
chargée de recherche, AFD



Analyser les **inégalités multidimensionnelles**, leurs facteurs et le rôle des politiques régionales

AMÉRIQUE CENTRALE
ET RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

AFRIQUE DE L'OUEST

Nom du projet Analyse des inégalités multidimensionnelles et de l'impact des politiques régionales sur les inégalités en Amérique centrale et en Afrique de l'Ouest

Montant 125 000 €

Partenaires Oxfam Intermón (Espagne)
– AECID (Espagne)

Comment appréhender les inégalités multidimensionnelles de plus en plus fortes dans un contexte de croissance économique, et concevoir des politiques efficaces pour les réduire ? Grâce à un cadre conceptuel innovant, ce projet a analysé les données désagrégées disponibles en Afrique de l'Ouest et en Amérique centrale, et révèle qu'inégalités de genre et inégalités spatiales sont particulièrement difficiles à réduire et se renforcent mutuellement.

Pourquoi ce projet ?

En Amérique centrale et dans les Caraïbes, les hauts niveaux d'inégalité en termes de revenu et de richesse nuisent à la croissance durable et à l'inclusion sociale. En Afrique de l'Ouest, région qui connaît la plus forte croissance économique moyenne du continent, il est à craindre que les bénéfices de cette tendance n'aient pas été partagés équitablement.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Cette étude comparative visait à réduire l'écart entre la recherche, l'action politique et la pratique en proposant un cadre multidimensionnel pour analyser les inégalités dans une zone géographique donnée, en déterminer les causes et concevoir des politiques à même de les réduire. Le projet s'est appuyé sur l'approche par les capacités d'Amartya Sen et a utilisé le cadre de mesure des inégalités développé par Oxfam et la London School of Economics. Ce cadre, qui englobe les inégalités horizontales, verticales et spatiales, permet de formuler un diagnostic contextuel et des recommandations politiques.

Les résultats

Le projet montre que, sur l'ensemble des deux zones géographiques :

- les inégalités de genre s'ajoutent aux préjudices liés à la situation socio-économique, à l'appartenance ethnique et raciale, au lieu, à la religion, au handicap et à l'âge ;
- les plus grandes inégalités sont spatiales, notamment entre les villes et les zones rurales, où les services publics sont largement absents ;
- les personnes situées en bas de l'échelle de répartition des revenus sont les plus exposées aux inégalités multidimensionnelles ;
- l'éducation est à la fois une expression et un facteur des inégalités ;
- le travail informel se traduit par un accès limité aux systèmes de protection sociale, notamment pour les femmes d'Amérique centrale ;
- en Amérique centrale, la proportion de jeunes sans emploi, sans diplôme ni qualification est élevée.

En Afrique de l'Ouest, trois facteurs structurels et quatre facteurs politiques expliquent ces phénomènes :

- contexte historique ;
- traditions, normes culturelles et religieuses ;
- dynamique de confiscation du pouvoir par quelques groupes puissants ;
- investissements insuffisants dans les services essentiels, notamment l'éducation, la santé et la protection sociale ;
- investissements insuffisants dans l'agriculture paysanne ;
- un marché du travail structurellement à deux vitesses, avec de vastes secteurs informels et peu d'emplois dans l'économie formelle, monopole d'une élite ;
- impôt dégressif.

En Amérique centrale, deux facteurs structurels ont été identifiés :

- des États minimalistes, et donc un faible niveau de développement économique, d'investissement social et de perception fiscale ;
- des institutions et des normes sous-régionales qui influencent l'attribution des biens et services publics ainsi que la capitalisation.

Recommandations issues des observations

- Concevoir des politiques en faveur des femmes, des jeunes, des autres minorités et des groupes marginalisés vivant en milieu rural.
- Inclure des éléments de participation citoyenne, de transparence et de responsabilité sociale dans les programmes d'action politique.
- Mettre en œuvre des programmes d'action axés sur les services essentiels, le soutien à l'agriculture et l'accès à un emploi digne dans les zones touchées par l'exclusion sociale.
- Lancer des réformes en faveur d'un impôt progressif.
- Renforcer les institutions publiques.
- Investir dans la production de données désagrégées pour identifier les personnes délaissées et concevoir des mesures efficaces.

➡ **EN SAVOIR PLUS**
bit.ly/afd-politiques-régionales

CONTACT : Anda David,
chargée de recherche, AFD



Étudier l'impact de la variabilité climatique sur les inégalités



INDONÉSIE



VIÊT NAM

Nom du projet Variabilité climatique et inégalités en Indonésie et au Viêt Nam

Montant 100 000 €

Partenaire Alliance of Biodiversity International (Italie) and International Center for Tropical Agriculture (CIAT, Colombie)

Dans quelle mesure la variabilité climatique cause-t-elle un préjudice économique aux franges les plus vulnérables de la société ?

Ce projet a examiné l'impact de ce facteur sur les inégalités au Viêt Nam et en Indonésie. Il montre que la variabilité climatique a un impact régressif et identifie les groupes de population les plus exposés et les moins à même d'y faire face.



C'est l'activité agricole qui en souffre le plus : dans les deux pays, les groupes les plus touchés sont les ménages ruraux et agricoles. Au Viêt Nam, les minorités ethniques sont également particulièrement affectées, et les inégalités ont surtout augmenté dans les régions frappées par le phénomène El Niño (les hauts plateaux du Centre et le delta du Mékong, par exemple). En Indonésie, les ménages âgés et ceux dirigés par une femme sont également très touchés. Dans les deux pays, les effets les plus notables observés concernent d'extrêmes variations de température (de - 18 °C à + 30 °C). Des variations de température plus modérées (entre 24 et 30 °C) sont corrélées à des inégalités réduites au sein d'une province, ce qui indiquerait une relation non linéaire entre variations climatiques et inégalités. En Indonésie, les changements météorologiques sont susceptibles d'avoir un effet de rééquilibrage entre les ménages aux plus hauts revenus et de renforcement des inégalités à l'autre bout du spectre.

Pourquoi ce projet ?

Le Viêt Nam et l'Indonésie font partie des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dont la croissance est la plus rapide en Asie du Sud-Est, mais comptent aussi parmi les pays les plus sévèrement touchés par la variabilité climatique. Les formes de pauvreté et d'inégalités diffèrent toutefois grandement entre ces deux pays. Le projet entendait donc identifier les effets directs de la variabilité sur les mesures monétaires et les populations qui en souffrent le plus.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce projet visait à déterminer si la variabilité climatique contribue à accentuer les inégalités et à identifier les groupes les plus touchés. Il s'agissait également de fournir aux décideurs politiques des données pour un meilleur ciblage des interventions visant à plus d'équité et d'égalité sociales.

Les effets directs des températures annuelles et saisonnières sur les revenus et les inégalités en la matière ont fait l'objet d'une analyse longitudinale basée sur les écarts aléatoires entre les revenus des ménages au niveau local et les coefficients de Gini à l'échelle d'une province.

Les résultats

Le projet indique que la variabilité climatique a un impact régressif : elle réduit les revenus (en Indonésie) et accentue les inégalités (au Viêt Nam).

Recommandations issues des observations

- **Aider les ménages ruraux et agricoles ainsi que les minorités, les ménages âgés et ceux dirigés par une femme** à faire face à une instabilité climatique accrue.
- **Privilégier les solutions à long terme** pour affronter la variabilité climatique plutôt que d'avoir recours aux transferts et aux prestations monétaires.
- **Suivre en temps réel les répercussions du climat** sur les foyers ruraux et agricoles.
- **Assurer une meilleure protection sociale et formaliser l'emploi** des moins qualifiés, des plus pauvres et des groupes marginalisés dans le secteur de la construction, également très touchés par les aléas et les variations climatiques.
- **Concevoir des programmes de protection sociale ad hoc** et des mesures pour l'emploi des filles et des femmes.
- **Adapter l'action politique** aux besoins des minorités ethniques et des travailleurs migrants.

EN SAVOIR PLUS

➡ bit.ly/afd-variabilité-climatique

CONTACT : Cecilia Poggi,
chargée de recherche, AFD



Changements environnementaux et inégalités dans le bassin du Mékong



Nom du projet Inégalités et changements environnementaux dans le bassin inférieur du Mékong

Montant 76 700 €

Partenaires Institut de recherche pour le développement (IRD, France) – WANASEA, université de Nantes (France)

Quelles sont les conséquences de l'accélération des changements environnementaux sur les inégalités ? Inversement, en quoi la hausse des inégalités affecte-t-elle la dynamique environnementale ? Cette analyse systématique a étudié le lien entre ces deux défis majeurs actuels dans les cinq pays du bassin du Mékong et, face aux lacunes identifiées, propose des axes de recherche complémentaire.

Pourquoi ce projet ?

Du bassin du Mékong dépend la vie de millions de personnes. Les deux tiers de la population vietnamienne, cambodgienne, laotienne, birmane et thaïlandaise ont besoin de la terre, de l'eau, de l'air, de la forêt, des poissons et des autres ressources du bassin pour vivre mais aussi pour développer d'autres activités économiques de ces pays. Très souvent, les effets de ces changements varient entre les groupes de population et les changements eux-mêmes peuvent fortement être liés aux inégalités sociales.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce projet proposait une analyse systématique du lien entre inégalités et changements environnementaux dans la région du bassin du Mékong. Il visait à établir un état des lieux scientifique pouvant servir de support à des décisions politiques, et à identifier les problématiques de recherche non explorées.

Après une phase de sélection de plus de 14 000 résultats de recherche en anglais, vietnamien, thaï et birman (et quelques-uns en lao et en khmer), une base de données de 6 200 éléments pertinents a été conçue à partir des articles scientifiques et de la littérature grise publiés entre 1961 et 2020. En parallèle, des études de cas spécifiques citant des études réalisées ou en cours ont été rassemblées dans un ouvrage collectif pour mettre en lumière les différents aspects du lien entre inégalités et changements environnementaux.

Les résultats

La plupart des recherches collectées sur la question concernent la Thaïlande et le Viêt Nam. Elles traitent essentiellement des problèmes liés à la terre, à l'eau, à la pollution, au changement climatique et aux catastrophes naturelles, avec un intérêt de plus en plus marqué pour la pollution, notamment la pollution de l'air. Les changements agraires, la biodiversité, la dégradation des forêts et les problèmes de santé sont moins abordés dans les études et les rapports. Le bien-être, les droits humains (à la terre, à l'eau, à la forêt et à la pêche) et l'équilibre risque/potential sont les thèmes les plus représentés dans les études disponibles. En revanche, d'autres questions comme les problèmes sociaux,

les migrations, le déplacement ou le genre sont sous-représentées. Le lien entre les changements environnementaux et la population pauvre, les groupes ethniques, les populations montagnardes, les petits exploitants et les collectivités rurales font l'objet de nombreuses études documentant leur handicap par rapport à d'autres groupes.

L'étude de cas sur l'extraction et l'accumulation de sable à Phnom Penh, particulièrement mise exergue, révèle la vulnérabilité des mineurs de sable et des paysans des villes face aux conséquences sociales, économiques et écologiques d'une exploitation effrénée du sable. Cette étude de cas montre dans quelle mesure l'absence de gouvernance affectera le type de développement de Phnom Penh et de ses environs, ainsi que les emplois auxquels la population pourra accéder et l'environnement dans lequel elle évoluera.

Recommandations issues des observations

- **Concevoir des politiques et des programmes de développement des capacités fondés sur la science de la durabilité** et abordant les liens entre changements environnementaux et inégalités dans la région du Mékong. En termes de développement des capacités, le Laos, le Cambodge et le Myanmar ainsi que la perspective transnationale nécessitent une attention particulière. Les établissements de recherche locaux doivent investir davantage dans la sensibilisation aux notions d'égalité, d'équité et de justice.
- **Axer les projets de recherche et de développement à venir sur les répercussions des changements environnementaux** sur les pêcheurs, les femmes, les migrants, les réfugiés et d'autres groupes plus spécifiques encore, comme les vendeurs de rue ou les petites et moyennes entreprises en milieu urbain, sans oublier les effets sociaux et spirituels des changements.
- **Mettre en œuvre une transition équitable pour promouvoir un développement urbain durable.** Concrètement, il convient de mettre en place à Phnom Penh un mécanisme de gouvernance du secteur de l'extraction de sable qui doit notamment s'accompagner ou s'inscrire dans le cadre d'une stratégie plus inclusive de développement urbain de la capitale.

➡ **EN SAVOIR PLUS**
bit.ly/afd-changements-environnementaux

CONTACT :
Étienne Espagne,
économiste, AFD



Approfondir la recherche sur les inégalités en Afrique



AFRIQUE DU SUD



CÔTE D'IVOIRE



GHANA



KENYA

Nom du projet Diagnostics d'inégalités : un outil pour analyser les inégalités en Afrique

Montant 200 000 €

Partenaires African Centre of Excellence for Inequality Research (ACEIR) – University of Cape Town (Afrique du Sud) – University of Ghana – University of Nairobi (Kenya)

Existe-t-il une méthode permettant de réaliser un diagnostic comparatif pertinent et fiable des inégalités en Afrique ? Ce projet a examiné les études disponibles et recherché les paramètres à prendre en compte pour démarrer une étude. Il a permis d'élaborer un manuel commun de diagnostic pour l'étude des inégalités dans les pays africains.

Pourquoi ce projet ?

Le tableau des inégalités en Afrique est complexe et souvent obscurci par des problèmes de données non fiables et non comparables, tant en termes d'époques que de pays. L'analyse de données relatives à l'Afrique la plus approfondie montre qu'en termes monétaires, l'Afrique est le continent le plus inégal. Il existe toutefois d'énormes variations dans l'ampleur, l'évolution et le caractère de ces inégalités. L'Afrique doit être incluse dans les mesures internationales. Elle doit aussi s'assurer que les spécificités de ses sociétés sont prises en compte dans l'analyse à la fois des facteurs causant les inégalités et des inégalités subséquentes. Alors seulement, les interventions politiques et les actions de la société civile disposeront des outils adéquats pour inverser la tendance.

Quels objectifs et quelle méthode ?

L'objectif premier de ce projet de recherche était de faire avancer l'analyse des inégalités africaines et d'étayer la discussion politique sur des stratégies pour éliminer les inégalités grâce à une série d'engagements nationaux. Après un examen conceptuel et empirique des études sur les inégalités sur le continent, le projet a donné naissance à un manuel de diagnostic avec un cadre méthodologique commun et des directives pour analyser les inégalités et mesurer l'impact des politiques en place. Enfin, le projet a soutenu la mise en œuvre de ces directives dans quatre pays pilotes (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Ghana et Kenya) en collaboration avec les équipes de recherche locales.

Les résultats

Ce projet a permis d'élaborer un manuel de diagnostic qui servira de base de référence pour guider les chercheurs et les statisticiens rédigeant un rapport sur les inégalités dans un pays donné. Le manuel ne contient pas de résultat sur les inégalités, mais vise davantage à expliquer comment mener un diagnostic comparatif pertinent et fiable des inégalités dans un pays africain.

Il souligne l'importance de prendre en compte l'environnement socio-économique de l'étude, ainsi que les différentes enquêtes et d'autres sources de données qui peuvent être utilisées pour l'étude.



Il met également en lumière les différents problèmes conceptuels qu'un chercheur peut rencontrer dans son étude sur les inégalités tels que les évaluations du bien-être sous-jacentes, l'absence de réponse ou les sous-déclarations, la comparabilité des enquêtes et les équivalences entre échelles.

Le manuel se concentre principalement sur les problèmes et les critères relatifs aux données, et sur la manière de mettre en œuvre les différents estimateurs. Il aborde notamment l'estimation et l'interprétation des indicateurs d'inégalités comme le coefficient de Gini, le ratio de Palma, le ratio entre les différents centiles de la répartition des revenus ainsi que les indices de Theil et d'Atkinson. Ces indicateurs communs garantiront la qualité des résultats d'une étude, tout en la rendant comparable à des études menées dans d'autres pays.

EN SAVOIR PLUS
 bit.ly/afd-guide-diagnostics

CONTACT : Anda David,
chargée de recherche, AFD



Mesurer l'incidence fiscale des politiques publiques



KENYA



MAROC



AFRIQUE DU SUD

Nom du projet Analyse d'incidence fiscale

Montant 125 000 €

Partenaire Commitment to Equity (CEQ) Institute, Tulane University (États-Unis)

Qu'est-ce qui fait l'efficacité des politiques fiscales en matière de réduction des inégalités ? Ce projet a étudié l'incidence fiscale sur les inégalités dans trois pays africains. D'après ses conclusions, même si les systèmes fiscaux et de dépenses sociales de ces pays progressent, des améliorations peuvent être apportées pour lutter plus efficacement contre la pauvreté et les inégalités.

| Pourquoi ce projet ?

Les données démontrant que des politiques fiscales de redistribution avisées protègent efficacement les ménages pauvres et vulnérables d'une aggravation de leur situation doivent encore être grandement améliorées. Trois pays africains (le Maroc, l'Afrique du Sud et le Kenya) ont été sélectionnés pour participer à un programme de recherche en trois volets qui prévoit une étude, une analyse et des recommandations politiques. La diffusion des informations pertinentes et la promotion du transfert des savoirs et du renforcement des capacités sont essentielles pour réduire durablement les inégalités.

| Quels objectifs et quelle méthode ?

Par la réalisation des évaluations CEQ, ce projet visait à rassembler des données empiriques afin de démontrer l'impact des politiques fiscales sur la redistribution et la réduction de la pauvreté. Il avait également pour but de mettre en œuvre des mécanismes de transfert des savoirs et des compétences aux chercheurs et responsables politiques proches des débats en cours. Chaque pays a été incité à tirer les leçons et, dans certains cas, à s'inspirer, des expériences réussies dans d'autres pays.



| Les résultats

Au Maroc, le projet de recherche révèle que le système fiscal et de dépenses sociales bénéficie aux segments les plus pauvres de la population. La gratuité des services publics de santé et d'éducation y contribue largement, tout comme les subventions et les transferts monétaires. Toutefois, des améliorations peuvent être apportées.

Au Kenya, l'étude montre que les impôts et les dépenses publiques, bien que progressifs, contribuent à réduire les inégalités, mais accentuent la pauvreté. Les dépenses sociales issues des transferts monétaires et équivalents, l'éducation de base et les prestations de santé soutiennent toutes les plus pauvres, ce qui n'est pas le cas de l'éducation supérieure.

En Afrique du Sud, grâce aux transferts sociaux tels que les allocations familiales, la santé publique et les services d'éducation, le système fiscal a répondu partiellement aux besoins des mères. Par ailleurs, son action a été limitée face aux inégalités d'accès à l'emploi.

| Recommandations issues des observations

- **Au Maroc, renforcer les filets de protection sociale** et améliorer l'efficacité des dépenses en faveur des services publics, **réformer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** pour améliorer sa neutralité économique et **concevoir des politiques publiques adaptées à chaque territoire**.
- **Au Kenya, alléger, voire supprimer les taxes sur des produits utilisés essentiellement par les ménages à faible revenu** (comme le carburant) et **améliorer la progressivité des transferts monétaires et assimilés** en élargissant la couverture et en augmentant les montants distribués.
- **En Afrique du Sud, faire contribuer les plus hauts revenus et corriger les principales microdonnées** pour garantir une évaluation précise de l'impact des instruments fiscaux sur les inégalités.

➔ **EN SAVOIR PLUS**
bit.ly/afd-politiques-fiscales

CONTACTS : Hélène Ehrhart, économiste, AFD –
 Anda David, chargée de recherche, AFD



Évaluer l'impact distributif des projets de coopération pour le développement



CAMEROUN



COLOMBIE



TUNISIE

Nom du projet L'impact redistributif des projets de coopération au développement

Montant 90 000

Partenaire EADA Business School (Espagne)

Les programmes de coopération pour le développement aident-ils à réduire les inégalités ? Ce projet a testé une méthodologie d'examen de l'impact de trois programmes de coopération sur les inégalités au Cameroun, en Colombie et en Tunisie. Il a découvert que cette méthodologie peut être essentielle pour affiner les projets avant leur mise en œuvre.

Pourquoi ce projet ?

De multiples facteurs expliquent l'évolution des inégalités, des politiques de redistribution aux évolutions des cours sur les marchés internationaux, le marché du travail et même la météo. Ainsi, l'impact distributif potentiel d'un programme de coopération pour le développement ne peut se mesurer par des changements à grande échelle. Cela ne signifie pas pour autant qu'il soit impossible de déterminer les retombées possibles des programmes ou des projets de coopération pour le développement. Une équipe de recherche issue de l'école de commerce EADA a développé une méthodologie à cet effet, mais celle-ci n'a pas encore été entièrement testée.

Quels objectifs et quelle méthode ?

Ce projet visait à piloter l'application de cette méthodologie sur trois projets de l'AFD menés au Cameroun, en Colombie et en Tunisie. Ils ont été choisis pour couvrir différents domaines et types d'intervention afin de tester entièrement la méthodologie et d'en déterminer les

bénéfices et les limites. L'objectif était de conduire une expérimentation, de déterminer la pertinence des informations recueillies et, à partir de ces observations, de revoir et de modifier la méthodologie.

Les résultats

Globalement, les résultats soulignent l'importance de cibler les pauvres en amont, dès la conception des interventions de coopération visant explicitement (ou implicitement) à contribuer à la réduction des inégalités dans les pays partenaires. Le principal point fort de cette méthodologie réside dans la possibilité d'évaluer l'impact potentiel des interventions sur les 40 % inférieurs de l'échelle de répartition des revenus. Ainsi, l'information recueillie grâce à cette méthodologie peut être cruciale pour affiner les projets avant leur mise en œuvre et optimiser leurs effets redistributifs.

Recommandations issues des observations

- **Déterminer les bénéficiaires directs et indirects des projets.**
- **Comprendre les interventions de coopération pour le développement** analysées, notamment leurs objectifs et les conditions posées.
- **Utiliser la méthodologie pour élaborer des études de cas complémentaires** afin d'éviter une analyse subjective de la documentation et d'améliorer les connaissances sur les méthodes d'évaluation des indicateurs d'inégalités.
- **Mobiliser les principales parties prenantes** pour communiquer les objectifs, la portée et les limites des études. Dans certains cas, l'intégration d'un volet qualitatif sous forme d'entretiens, de consultations ou même de missions de terrain s'avère nécessaire pour garantir la réussite de la mise en œuvre et de la réalisation des recherches.

CONTACT : Anda David,
chargée de recherche, AFD



.....

Coordination AFD : Felipe Korreales, Anda David

Direction artistique, conseil éditorial et rédaction : ANIMAL  PENSANT

Crédits photo :

Couverture : Dabldy

P. 1 : Gustavo Mello, Pierre Terdjman/AFD

P. 2 : Andrew McLeish/AFD

P. 3 : INTPA

P. 4 : Gustavo Mello

P. 5 : Alexander Schuecke/AFD

P. 6 : Ashish Peter Gomes/AFD

P. 8 : AECID

P. 9 : Benjamin Petit/AFD

P. 10 : DR

P. 14 : Pierre Terdjman/AFD

P. 15 : Cyril Le Tourneur d'Ison/AFD

P. 16 : Pablos Ramos Roncal/AFD

P. 17 : Cyril Le Tourneur d'Ison/AFD

P. 18 : Paul Kabre/AFD

P. 19 : Rodrig Mbock/AFD

P. 20 : Jacques Kouao/AFD

P. 21 : Dominic Chavez/Banque mondiale

P. 22 : James Keogh/AFD

P. 23 : Bénédicte Desrus/AFD

P. 24 : Tiphaine Chevallier/IRD

P. 25 : Amine Landoulsi/AFD

P. 26 : Laurent Weyl/Collectif Argos

P. 27 : Philippe Guionie/AFD

P. 28 : Patricia Willocq/AFD

P. 29 : Cyril Le Tourneur d'Ison/AFD

P. 30 : Yashas Chandra/AFD

P. 32 : François Carlet-Soulages/NOI Pictures

P. 33 : Greg Mo/AFD

P. 34 : Cyril Le Tourneur d'Ison/AFD

P. 35 : Cyril Le Tourneur d'Ison/AFD

P. 36 : Alexander Schuecke/AFD

.....

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu est sous la responsabilité de l'AFD et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

Les cartes figurant dans cette publication ne sont utilisées qu'à titre d'illustration.

.....

#MondeEnCommun

.....



www.afd.fr Twitter : @AFD_France Instagram : afd_France

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France - tél. : +33 1 53 44 31 31